


## Rentrée judiciaire 2025 de la Cour suprême

# Denis Sassou-Nguesso «exige des résultats plus éloquents» au niveau de la justice

Les magistrats sont invités à traduire dans le concret, les engagements annoncés pendant les cérémonies de rentrée judiciaire.  (P.3)

## Congrès international d'épidémiologie et de santé publique de Brazzaville


### «Des évidences scientifiques à une meilleure prise de décision»



Pendant la cérémonie d'ouverture du congrès international sur l'épidémiologie de Brazzaville.  (P.5)

## Handball féminin

### Anne Solange Koulinka mal en point en France, a lancé un S.o.s

 (P.11)

## Cour des comptes et de discipline budgétaire

### Décès en France, du magistrat Charles Emile Apesse, premier président de la cour

 (P.5)

**CANAL+**  
CA CHAUFFE DANS PROMO

UNE SERIE CANAL+ ORIGINAL

# CACAO

NOUVELLE SAISON  
TOUS LES DIMANCHES A 20H30  
SUR CANAL+ 100

REASONNEZ-VOUS A VOTRE FORMULE

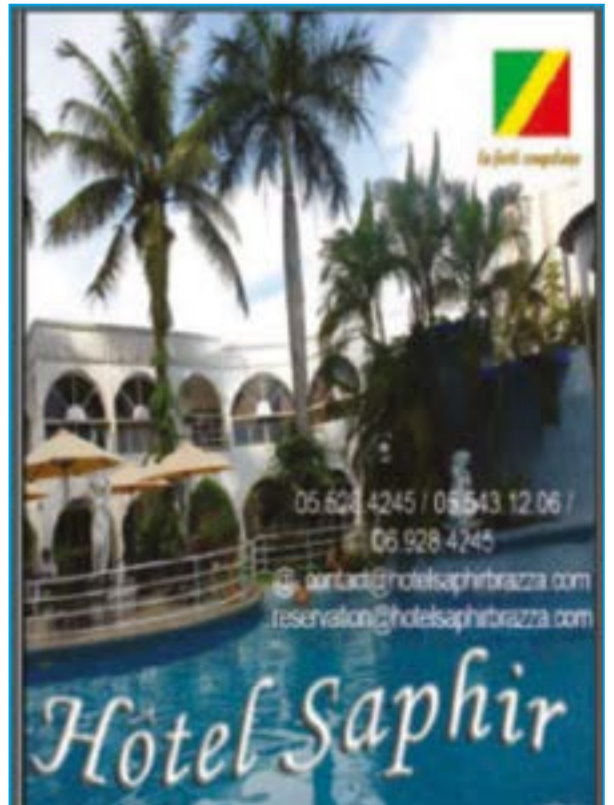
**15 JOURS OFFERTS**  
TOUT CANAL+

**Glabalys**

**NEW LOOK**



**VOTRE SANTÉ, NOTRE PRIORITÉ !**



05 628 4245 / 05 543 12 06 /  
06 928 4245

contact@hotelsaphirbrazza.com  
reservation@hotelsaphirbrazza.com

## Hotel Saphir

108<sup>ème</sup> Journée internationale des femmes

# A Djambala, les femmes vont battre le macadam pour l'autonomisation

Depuis 1917, avant même la création des Nations unies, l'humanité célèbre, le 8 mars de chaque année, ce qui est devenu la Journée internationale des droits des femmes. Cette année accueille la 108<sup>ème</sup> édition de cette journée, avec pour thème, au plan mondial: «*Pour toutes les femmes et les filles: droits, égalité et autonomisation*». Au niveau national, la journée internationale des droits des femmes est célébrée sous le thème: «*Femmes congolaises, face aux enjeux d'autonomisation*». Ainsi à Djambala, sous le patronage de la première dame, Mme Antoinette Sassou-Nguesso, les femmes vont battre le macadam pour leurs droits, leur autonomisation et l'égalité des genres.



La première dame Antoinette Sassou-Nguesso (Ph d'archives)

Nous sommes dans une année décisive dans la quête de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes dans le monde, car elle marque le 30<sup>ème</sup> anniversaire de la «*Déclaration et du Programme d'action de Beijing*», adoptés par 189 Etats lors de la 4<sup>ème</sup> conférence mondiale sur les femmes qui s'est tenue en 1995 à Beijing, en Chine. Ces deux documents demeurent le cadre le plus progressiste et le plus largement approuvé au niveau international en faveur des

droits des femmes et des filles. Le programme d'action sert toujours à orienter les politiques, les programmes et les investissements qui ont un impact dans des domaines critiques de la vie tels que l'éducation, la santé, la paix, la participation politique, l'autonomisation économique, les médias et surtout l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles. Il est urgent de régler ces questions et d'aborder en priorité celles relatives à la justice climatique et

La célébration nationale du 8 mars est devenue un repère dans le combat des droits de la femme



au rôle incontournable des technologies numériques, car cinq ans à peine nous séparent de l'échéance des O.d.d (Objectifs de développement durable). Lancé sous la bannière de la campagne mondiale de l'Onu femmes relative à ce 30<sup>ème</sup> anniversaire, le thème de cette année est un cri de ralliement incitant à prendre des mesures dans trois domaines clés: faire avancer les droits des femmes et des filles; promouvoir l'égalité des sexes et favoriser

l'autonomisation. Le thème de cette année appelle à des actions qui peuvent libérer les chances, le pouvoir et l'égalité des droits pour toutes les femmes et augurer d'un avenir aux couleurs féministes où personne ne sera laissée de côté. L'autonomisation des jeunes femmes est au cœur de cette vision qui consiste à leur donner les moyens d'être les catalyseurs d'un changement durable. Au niveau national, le conseil des ministres du 26 février dernier, sous l'autorité du Président de la République, Denis Sassou Nguesso, a adopté un projet de décret fixant les modalités d'organisation de la journée internationale de la femme au Congo. Ce décret comble un vide juridique pour la célébration de cette journée au Congo, journée dont l'importance et l'impact ne sont plus à démontrer, à entendre la ministre Ebouka-Babackas, qui en a fait le compte-rendu. Cette année, les femmes se donnent rendez-vous à Djambala, chef-lieu du Département des Plateaux, sous le patronage de l'épouse du Chef de l'Etat, Mme Antoinette Sassou Nguesso, en présence des membres du gouvernement dont le Premier ministre Anatole Collinet Makosso et évidemment la ministre en charge des femmes, Mme Inyani Voumbo Yalo.

Germaine NGALA

## Femmes du monde: revendiquez vos droits, prenez également en main le destin de notre maison commune

Chaque année, la Journée internationale des droits des femmes, célébrée le 8 mars, met en lumière des thématiques essentielles pour l'émancipation des femmes et des filles. Le thème de 2025, «*Pour toutes les femmes et les filles: droits égalité et autonomisation*», résonne particulièrement dans un contexte mondial marqué par des guerres, des crises humanitaires, environnementales et des tensions sociales.

Le thème de la Journée internationale des droits des femmes cette année souligne l'importance d'inclure toutes les femmes, sans distinction, dans la lutte pour l'égalité des sexes. Il met l'accent sur l'autonomisation des jeunes femmes et des filles, les encourageant à devenir des actrices clés du changement durable. Il est indéniable que les femmes continuent de faire face à des défis immenses dans leur quête d'égalité. Cependant, il est préoccupant de constater que les revendications de leurs droits semblent souvent répétitives, ancrées dans un schéma qui limite leur portée. Bien que ces luttes soient cruciales, la question se pose: les femmes doivent-elles se limiter à réclamer leurs droits ou doivent-elles également s'investir dans la gestion et la résolution des conflits, ainsi que dans les principes fondamentaux



La communication numérique peut contribuer à promouvoir les droits de la femme.

de l'écologie intégrale? La réponse est claire: elles ont un rôle crucial à jouer dans la construction de la paix, de la sécurité mondiale et de la préservation de notre maison commune.

**Les femmes actrices incontournables de la paix**

A travers la résolution 1325 adoptée en 2000, l'Onu re-

connait l'importance de la participation des femmes aux processus de paix et de sécurité. Cette résolution souligne que la paix durable ne peut être atteinte sans l'implication active des femmes dans la prévention et la gestion des conflits, en favorisant le dialogue et la cohésion sociale, les négociations de paix, pour garantir des accords plus inclusifs

et durables, la reconstruction post-conflits, en mettant en place des politiques favorisant la stabilité et la justice sociale.

**Pourquoi les femmes sont-elles essentielles dans les sphères de prise de décision?**

L'inclusion des femmes dans les sphères de prise de décision est essentielle pour construire un monde plus juste et pacifique. Lorsqu'elles participent aux processus politiques, économiques et sociaux, elles apportent des perspectives diversifiées qui favorisent des décisions plus équilibrées et inclusives. Des études montrent que la présence des femmes dans les instances dirigeantes améliore la performance économique, réduit la corruption, favorise une gouvernance plus équilibrée, réduit les conflits et contribue au développement durable. Dans les domaines de la paix et de la sécurité, par exemple, les accords de paix négociés avec la participation des femmes ont 35% plus de chance de durer plus de 15 ans.

Il est donc crucial de lever les obstacles structurels et culturels qui freinent leur accès aux postes de responsabilité, en encourageant l'éducation des filles, en effet, l'éducation joue un rôle clé dans le changement des mentalités. Il faut intégrer la question de l'égalité dès l'école pour que les générations futures considèrent la parité comme une norme et non une contrainte. Entre autres, des batailles telles que promouvoir l'égalité salariale et lutter contre les discriminations sont encore loin d'être gagnées. Néanmoins, quelques pays progressent dans cette direction: en 2024, la Côte d'Ivoire a été désignée championne africaine de l'égalité des genres par l'O.c.d.e, grâce à des lois favorisant les droits des femmes et la lutte contre les violences basées sur le genre. L'Espagne, quant à elle, a réduit l'écart salarial entre les sexes de 18,7% en 2012 à 8,7% en 2022.

**Où sont les femmes aujourd'hui?**

Sur le terrain, de nombreuses militantes et organisations



Par Lydie-Patricia Ondziet

féminines travaillent à promouvoir la paix, parfois au péril de leur vie. De même, dans les instances internationales, certaines femmes occupent des postes influents à l'Onu, dans des gouvernements et des O.n.gs, mais leur nombre reste insuffisant. En outre, dans la société civile, elles sont à la tête de nombreux mouvements de protestation contre les violences faites aux femmes et les guerres. Les femmes ne doivent pas seulement revendiquer leurs droits. Elles doivent également s'impliquer activement dans les décisions qui façonnent leur avenir. Dans les zones de conflit, des femmes leaders ont démontré leur capacité à apporter des solutions durables et pacifiques. Des initiatives dirigées par des femmes ont prouvé que leur participation dans les processus de paix favorise des résultats positifs et durables. À

(Suite en page 10)

Rentrée judiciaire 2025 de la Cour suprême

# Denis Sassou-Nguesso «exige des résultats plus éloquents» au niveau de la justice

Placée sous le très haut patronage du Président de la République, Président du C.s.m (Conseil supérieur de la magistrature), la deuxième audience solennelle marquant la rentrée judiciaire de la Cour suprême pour l'année 2025 s'est tenue le vendredi 28 février 2025, au Palais des congrès de Brazzaville. A cette occasion, le premier président de la plus haute juridiction du Congo, Henri Bouka, a affirmé que «la justice congolaise se porte mieux et elle est sur le bon chemin». Mais, ne se contentant pas de cet optimisme, le Chef de l'Etat, Denis Sassou-Nguesso, fidèle à la grande valeur qu'il attache à la justice congolaise, exige «des résultats plus éloquents» dans les cours et tribunaux. C'est clair, les magistrats sont invités à traduire dans le concret, les engagements annoncés pendant les cérémonies de rentrée judiciaire.

Comme l'année dernière, la rentrée judiciaire de la Cour suprême a été marquée, cette année, par la présence du Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, en sa qualité de Président du C.s.m. Histoire pour lui de montrer le chemin qu'il juge honorable à l'évolution de la justice de son pays.

Ouvrant l'audience solennelle de la rentrée judiciaire, la deuxième du genre après 63 ans d'existence de la Cour suprême, devant le président de la République et l'ensemble du corps judiciaire national, venus des quatre coins du Congo, Henri Bouka a exprimé sa gratitude et sa reconnaissance aux personnalités présentes à cette cérémonie dont le Premier ministre chef du gouvernement, Anatole Colinet Makosso, le garde des sceaux ministre de la justice, Aimé Wilfried Bininga, les représentants des institutions constitutionnelles, les parlementaires notamment les présidents des deux chambres du parlement, Pierre Ngolo, président du sénat, et Isidore Mvouba, président de l'assemblée nationale, le chef de file de l'opposition politique, Pascal Tsaty Mbiala.

Il s'agit, pour lui, d'un acte qui témoigne de l'expression de la démocratie, «une expression sans cesse renouvelée», a-t-il dit, en remerciant le Président de la République pour son «attachement au fonctionnement adéquat des cours et tribunaux» du pays et en soulignant les efforts du ministre de la justice dans la mise en œuvre des réformes, pour une justice plus efficace. Il a appelé les magistrats «à exercer de manière idoine leurs fonctions», pour que la justice soit «un vecteur de paix, de tranquillité et de sécurité juridique, qu'elle rassure, convainque et protège».

Henri Bouka est rassuré de voir que «la justice congolaise, sur divers et multiples aspects, se porte mieux, elle est sur le bon chemin. Ce qui sous-entend, naturellement, qu'elle doit continuer



Denis Sassou-Nguesso s'adressant aux magistrats.



Le premier président de la Cour suprême, Henri Bouka.

à travailler, pour convaincre et rassurer et ainsi être lavée de toutes les épithètes dont on l'accable souvent». Aussi, affirme-t-il, que «les délais de jugement s'améliorent de manière significative». Pour preuves, durant l'année 2024, les cours d'appel ont rendu au total 1.340 arrêts, les tribunaux de grande instance, notamment ceux de Brazzaville et Pointe-Noire, 3.159 jugements; les tribunaux de travail de Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie ont quant eux rendu 484 jugements, etc. Pour cela, le premier président de la Cour suprême a exhorté le corps judiciaire à «un travail acharné, lequel constitue une directive permanente». Il a, par ailleurs, sollicité la construction de nouvelles salles d'audience et des lieux d'enfermement à Pointe-Noire comme à Brazzaville. Pour 2025, Henri Bouka s'est engagé à relever un défi, celui de «juger dans les délais raisonnables». Et ce pari vaut pour toutes les cours et tribunaux de la République.

Il s'agit aussi de «maximiser le nombre total des affaires jugées, d'une année à une autre».

Dans sa plaidoirie, le bâtonnier de l'Ordre national des avocats, maître Eric Locko, s'est appesanti entre autres, sur la mise en exergue d'une justice impartiale et rigoureuse, qui contribuera à l'amélioration du climat des affaires. «Renforcer la sécurité juridique, c'est ouvrir les portes de la prospérité», a-t-il souligné. Et d'ajouter: «La stabilité de notre société et la confiance des investisseurs, piliers essentiels de tout climat des affaires prospère, dépendent étroitement de la qualité et de la prévisibilité de notre justice», a-t-il dit.

Tout en appelant ses collègues à veiller «à ce que la justice et le droit soient au service de tous», Eric Locko a par ailleurs, exhorté les avocats à participer activement à la réforme législative et à embrasser pleinement les outils du numérique «pour plus de transparence, de rapidité et d'efficacité».

De son côté, le procureur général près la Cour suprême, Théophile Mbitsi, a rassuré que «la nouvelle gouvernance judiciaire poursuit sa marche historique et glorieuse» au Congo.

A cette audience, la parole tant attendue était celle du Président de la République. L'aréopage des magistrats et les personnalités invitées avaient toute oreille dressée pour suivre le numéro un congolais. Son discours de l'année dernière avait tellement frappé les esprits. Qu'allait-il dire cette fois-ci sur la justice? Dans son message dit d'orientation, Denis Sassou-Nguesso a tout d'abord salué la tenue de cette nouvelle audience solennelle qui, dit-il, est l'expression d'une «volonté partagée de promouvoir une justice plus juste, plus équitable plus respectueuse de nos lois». Et cela, permet de construire «la confiance entre la justice et le justiciable». Aussi a-t-il loué les efforts consentis et les avancées réalisées, dans le cadre de la mise en œuvre des «orientations cardinales» édictées lors de la première rentrée judiciaire, le 15 janvier 2024. Pour lui, «toute réforme engagée vise la recherche de l'efficacité». Et d'ajouter que «le juge ne doit pas jouer à l'araignée qui tisse sa toile pour arrêter les autres insectes en s'épargnant elle-même. Le magistrat doit se sentir concerné ou inquiet, lorsqu'il fait un faux pas ou se retrouve en conflit avec la loi».

Ensuite, le Chef de l'Etat a exigé à l'ensemble des cours et tribunaux «des résultats plus éloquents», avant de leur souhaiter «plein succès» dans l'accomplissement de leurs missions en 2025, «afin que le bilan global de votre action donne la pleine mesure de ce que les efforts consentis cette année aboutissent aux résultats espérés et attendus».

Les orientations du Président du C.s.m sont tombées sur des oreilles attentives. «Je déclare avoir pris bonne note de vos orientations», c'est par ces mots que Henri Bouka a clos la deuxième audience solennelle de la rentrée judiciaire de la plus haute juridiction du Congo. Comme quoi le Congo bouge, à son rythme, mais c'est sûr qu'avec le Président Denis Sassou-Nguesso, le Congo n'entend pas être le paradis des antivaleurs. Raison pour laquelle il pointe si fortement sur la justice appelée à se transformer.

Hervé EKIRONO  
Journaliste reporter  
à L'Horizon Africain

## Editorial

### Droits des femmes: des efforts pour maintenir le progrès!

La journée internationale des droits des femmes, le 8 mars, ne devrait pas totalement tourner, dans notre pays, en une journée essentiellement consacrée à la fête des femmes. Avec les autorités nationales, on devrait continuer à faire d'abord l'effort d'aborder cette journée, dans sa vocation originelle de mettre en avant la lutte pour les droits des femmes et la disparition des inégalités sociales encore persistantes entre l'homme et la femme. Dans notre pays, la loi n°19-2022 portant lutte contre les violences faites aux femmes, appelée Loi Mouébara, est une grande avancée sur le chemin de la lutte contre les violences et les maltraitements qu'on fait subir aux femmes. Mais, l'existence de cette loi ne suffit pas à penser que tout est réglé en ce qui concerne les droits des femmes, pour ne plus faire l'effort de réflexion sur ce sujet. Chaque année, on devrait faire l'évaluation de l'application de cette loi, ses avantages et ses insuffisances pour les améliorer. Qu'est-ce que cette loi a réellement apporté? Voilà qui peut nourrir les débats, à l'occasion de la «journée internationale des femmes», suivant l'appellation officielle des Nations unies, mais que l'Onu femmes a rebaptisée «journée internationale des droits des femmes», comme pour mettre en avant la préoccupation vocationnelle de cette journée qui est de lutter pour les droits des femmes.

Dans notre pays, on a l'impression qu'on a arrêté de réfléchir sur la condition de la femme pour mettre le cap sur les activités festives. Il faut remonter à 2008 pour avoir le document sur la politique nationale du gouvernement sur le genre, conçu par Mme Jeanne Françoise Leckomba Louméto, pour remarquer qu'un long chemin reste à parcourir. Il y a des rapports qui sont faits au niveau international, mais au niveau national, tout donne à penser que les femmes elles-mêmes sont préoccupées par comment festoyer à l'occasion de leur journée, en courant derrière les pagnes, plutôt que de savoir si le pays fait des efforts, pour garantir leurs droits.

Comme par le passé, certains experts du Comité pour l'élimination des discriminations à l'égard des femmes imputent le peu de progrès de la situation de la femme congolaise, au manque d'initiatives et même à la léthargie des pouvoirs publics. On constate une «tolérance inexplicable» et une «acceptation résignée» de la situation de la femme, par exemple en ce qui concerne «la représentation équitable et la participation effective des femmes dans la prise de décisions à tous les niveaux, afin de consolider les acquis enregistrés».

L'organisation des élections, matière hautement conflictogène, semble être l'apanage des hommes depuis les premières élections sous l'ère coloniale française dans les années 50, alors que le pays aurait fait une expérience de voir une femme diriger la structure en charge de l'organisation des élections. Les deux chambres du parlement n'ont même pas de femmes comme vice-présidentes, alors que rares sont les commissions parlementaires dirigées par des femmes. Et pourquoi pas une femme à la tête du Ministère des finances ou du Ministère de l'intérieur ou de la justice? Qui fera un jour tomber ces tabous? Et pourquoi pas un homme à la tête du Ministère en charge de l'intégration de la femme? Ne voit-on pas qu'il y a des habitudes machistes dont il faut se débarrasser? Bonne journée du 8 mars aux femmes et aux hommes!

L'HORIZON AFRICAIN

### ANNONCE

#### Vente des livres de Jean Vital Fructueux Koléla-Kouka

Les livres de Jean Vital Fructueux Koléla-Kouka sont disponibles à L'Horizon Africain, à L'Hôtel Saphir, à Brazzaville. Il s'agit des livres suivants:

- «Bernard Bakana-Kolélas ou le rendez-vous d'un homme avec son destin»;
- «Parfait Kolélas: de l'enfance à la politique».

Prix: 10.500 Francs CFA l'exemplaire.

Pour tous renseignements, contact:

05.568.54.47 ou 06.662.37.39

Frocad

# Constand Nguénoni a dressé un tableau critique de la situation socio-politique du pays

Dans un point de presse qu'il a tenu samedi 1<sup>er</sup> mars 2025, à Ouenzé, le cinquième arrondissement de Brazzaville, Constand Nguénoni, président du Frocad (Front républicain pour le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance démocratique), une des trois composantes de la F.o.c (Fédération de l'opposition congolaise), a lancé un appel en direction du gouvernement, pour «identifier les victimes de toutes les guerres» et «dédommager les parents de ces victimes, pour éviter que ce genre de barbarie ne se répète dans le pays». Il a abordé bien d'autres sujets comme «la vente des terres aux Rwandais, la convention d'affermage de l'électricité signée par le gouvernement avec une société sénégalaise.

Le président du Frocad, Constand Nguénoni a dressé un tableau critique de la situation socio-politique que traverse le pays, dans une déclaration de cinq pages qu'il a lue devant la presse. «La coordination du Frocad suit avec attention la dérive du bateau battant pavillon Congo, dans tous les domaines: crise politique; crise économique; crise sécuritaire; crise sanitaire; crise sociale; crise des valeurs, etc». Selon lui, le Congo traverse, depuis plusieurs années, des crises multidimensionnelles pour lesquelles les dirigeants actuels se sont avérés et s'avèrent incapables d'apporter des solutions idoines et appropriées de sortie de crise».

Evoquant les violences dont des militants de l'opposition ont été victimes de la part de la Force publique, il a indiqué que son mouvement politique va porter plainte en justice. «C'est ainsi qu'en rappel des événements du 17 octobre 2015 à Brazzaville et du 20 septembre 2015 à Pointe-Noire, le Frocad va ester en justice et demander solennellement au pouvoir la réparation, conformément à l'article 1382 du code civil qui dispose, «tout fait quelconque

de l'homme qui cause un dommage à autrui oblige celui duquel la faute est arrivée à le réparer»; de rechercher tous les coupables, les traduire en justice, l'Etat congolais étant civilement responsable des actes criminels des agents ayant fauché la vie des paisibles populations exerçant leur droit constitutionnel. Le gouvernement Etat-P.c.t depuis 40 ans au pouvoir doit identifier les victimes et doit dédommager les parents des victimes, pour éviter que ce genre de barbarie ne se répète», a-t-il poursuivi.

«Pour toute sortie de crise, le Frocad et la Fédération de l'opposition congolaise avaient proposé au pouvoir, lors de la présidence de Claudine Munari, deux documents importants: une lettre ouverte au Président de la République, Denis Sassou Nguesso, et un autre intitulé: Approche politique de sortie de crise structurelle et multidimensionnelle. Ces documents, riches et réfléchis, portant la mention de «devoir impératif des patriotes démocrates congolais» sont toujours disponibles», a-t-il rappelé. «Mais, le pouvoir a fermé ses oreilles. Le chien aboie, la caravane passe, a dit un responsable éminent

de l'homme qui cause un

dommage à autrui oblige celui duquel la faute est arrivée à le réparer»; de rechercher tous les coupables, les traduire en justice, l'Etat congolais étant civilement responsable des actes criminels des agents ayant fauché la vie des paisibles populations exerçant leur droit constitutionnel. Le Frocad considère que «gouverner, c'est prévoir». Il se pose la question de savoir «où sont passés les 14 mille milliards de francs Cfa de fonds réservés aux générations futures. Jusqu'à ce jour, les Congolais ne savent où se trouve cette manne. Ensuite, il y a eu le ver dans le fruit, un aveu d'échec patent du Président de la République, premier magistrat. Pas de bonne gouvernance, pas d'équité, pas de justice au Congo-Brazzaville. En conséquence, Jean-Marie Michel Mokoko, André Okombi-Salissa purgent, aujourd'hui, plus de huit ans sous la dalle de la prison centrale, chose qui, en jurisprudence politique du Congo, n'a jamais existé depuis les indépendances», déplore-t-il. «De conséquence en conséquence, les Congolais vivent aujourd'hui des situations périlleuses et inquiétantes de salaires non payés à date échue», a-t-il déclaré. Le Frocad proclame que «le Congo est notre maison à tous. Brazzaville, la capitale, est le salon de tous les Congolais. Les départements en sont les chambres. Mais nous constatons le contraire: pas d'égalité devant la justice; les recrutements dans



Constand Nguénoni.

la police ou l'armée par exemple, il faut moro obosso. Les Congolais ne travaillent plus, a constaté le Président chinois Xi Jinping, lors de sa dernière visite au Congo. Toutes les infrastructures sont construites par les Chinois: palais des congrès, palais du parlement, viaduc, stade de Kintélé, Imboulou, etc. Alors, le dirigeant chinois de se demander: Que font les Congolais? That is the question», a-t-il souligné.

Pour terminer, Constant Nguénoni a demandé la libération des dirigeants de l'opposition encore détenus, «la convocation immédiate d'un dialogue national inclusif sous l'égide de la communauté internationale et la désignation d'un panel de facilitateurs chargé de coordonner et de superviser ce dialogue inclusif».

Propos recueillis par  
Chrysostome  
FOUCK ZONZEKA

## PROPOS D'ÉTAPE

### L'honneur de savoir partir

Pour certains éphémères, l'honneur et la vertu sont au-dessus de toute autre forme de privilège. Selon Jean Baechler, «l'honneur apparaît comme une expression et une reconnaissance des efforts développés au service du bien, du vrai et de l'utile». Pour Montesquieu, «l'honneur est le principe du gouvernement monarchique, ce qui le fait agir». Ce qui fait l'honneur d'un éphémère appelé au commandement des autres, c'est savoir garder le droit à sa dignité, lorsqu'il n'a plus les moyens de sa politique.

Lorsque l'on n'est plus en mesure d'agir, parce que contesté, à tort ou à raison, il faut savoir partir, pour son honneur, pour l'honneur des siens. Parce que, comme le dit l'artiste, «on doit parfois partir quand on voudrait rester». Parce qu'il faut se demander si les conditions pour rester existent encore, si en restant, on peut jouir encore de la confiance des autres; si l'on sera respecté par les autres.

Il faut savoir partir, parce que l'on ne peut avoir raison tout seul. Le peuple ou sa frange, les travailleurs d'une structure par exemple, «a toujours raison, même quand il a tort». On a vu dans l'altérité, beaucoup d'éphémères partir pour leur honneur, quand ils n'étaient plus suivis, ou quand leur point de vue était devenu minoritaire. Il faut savoir partir, parce que «les affronts à l'honneur ne se réparent point».

Prométhée

## U.i.h.c (Union des informaticiens handicapés du Congo)

# Plaidoyer pour un ministère en charge de la personne vivant avec handicap

L'ingénieur-informaticien Jean-Castard Nzaou-Pambou, président de l'U.i.h.c (Union des informaticiens handicapés du Congo), avait tenu un point de presse, le 25 janvier 2025, au siège de son association, au Quartier Diata, dans le premier arrondissement Makélékélé, à Brazzaville. Au cours de ce point de presse, il avait sollicité le Président de la République, Denis Sassou Nguesso, pour créer un portefeuille ministériel en charge de la personne vivant avec handicap, en application de l'article 31 de la Constitution du 25 octobre 2015.

Jean-Castard Nzaou-Pambou appuie sa demande sur l'article 31 alinéa 2 de la Constitution, qui stipule que «l'Etat a le devoir de promouvoir la présence de la personne vivant avec handicap au sein des institutions et administrations nationales et locales». Il s'est même référé au Ministère de la femme et celui de la jeunesse, en guise d'exemple. Selon lui, «les femmes et les jeunes sont des groupes vulnérables qui ont des ministères, pour que

leurs problèmes soient traités spécifiquement, mais pour quoi pas nous?», s'est-il interrogé.

Rappelons que le président de l'U.i.h.c a formulé sa demande après la tenue, du 3 au 6 décembre 2024, du premier forum national sur le handicap en République du Congo, dont il avait fait la restitution des conclusions à ses adhérents. Outre cette demande, l'U.i.h.c désire un quota de huit places au parlement dont quatre au Sénat



Jean-Castard Nzaou-Pambou (en lunettes).

et quatre à l'Assemblée nationale ainsi qu'un pourcentage de 10% pour les recrutements à la fonction publique pour la personne vivant avec handicap

Dans le cadre des soins de santé inclusifs et pour leur vulnérabilité, l'association a déposé à la table du forum

national sur le handicap, une autre proposition relative à la prise en charge des soins des personnes handicapées dans les hôpitaux du pays et l'accessibilité du milieu physique (bâtiments, rampes, routes), etc.

Narcisse MAVOUNGOU

72H DU MAYOMBE ECORUN  
ULTRA-TRAIL  
28-29 et 30 Mars 2025  
TEL: 06 185 02 45 / 05 742 76 07 - INSCRIPTION EN LIGNE: bit.ly/3Q30nri EN PRÉSENTIEL: HÔTEL SAPHIR  
BEM, GLOBALINE, MIEC, VETVIG, DIRECT, AIRFRANCE

### Demi-parcelle à vendre au Quartier Massengo, à Brazzaville



Demi-parcelle clôturée, avec une maison de 2 portes. Chaque porte comprend 2 chambres, 1 salon, 1 cuisine; Douche et toilette extérieures à chaque porte. La parcelle est située au Quartier Massengo, non loin de la Route goudronnée, à l'Arrêt Ecole Réf CPA (Commissariat de Police de l'Arrondissement) 9 Djiri.

Pour tous renseignements:  
Tel: 06.662.37.39 / 05.543.82.76

Congrès international d'épidémiologie et de santé publique de Brazzaville

# «Des évidences scientifiques à une meilleure prise de décision»

Le Centre international de conférences de Kintélé a abrité, du 27 février au 1<sup>er</sup> mars 2025, le premier C.i.e.s.p.b (Congrès international d'épidémiologie et de santé publique de Brazzaville). Ouvert par le Premier ministre Anatole Collinet Makosso, en présence de quatre membres du gouvernement dont le ministre de la santé et de la population, Jean-Rosaire Ibara, des chefs d'agence des Nations unies, des délégués de quatorze pays participants et de divers invités, ce congrès sur l'épidémiologie vise à favoriser une meilleure intégration de la recherche scientifique dans les décisions de santé publique, afin d'améliorer l'efficacité des politiques sanitaires et à mettre en place un cadre de réflexion et d'échanges pérenne pour faire face aux défis sanitaires actuels et futurs.

Placée sous le thème, «Des évidences scientifiques à une meilleure prise de décision», la première édition du C.i.e.s.p.b (Congrès international d'épidémiologie et de santé publique de Brazzaville), a réuni plus de 400 participants: experts, chercheurs, décideurs politiques et professionnels de santé publique d'Afrique et du reste du monde. Pour le président du comité d'organisation, le prof Gilbert Ndziessi, qui avait tenu une conférence de presse le mercredi 26 février, au Ministère de la santé et de la population, ce congrès se veut un espace scientifique d'échanges et de réflexion sur les avancées les plus récentes en épidémiologie et en santé publique.

«Il s'agit non seulement d'analyser les meilleures pratiques existantes, mais aussi d'identifier des solutions concrètes et adaptées aux contextes locaux et régionaux», a-t-il déclaré. Trois jours durant, les participants au congrès ont suivi des conférences plénières animées par des experts sur des thématiques telles que la gestion des pandémies, l'innovation en surveillances épidémiologique et l'impact des politiques publiques sur la santé des populations.

Il y a eu aussi des panels de discussion, des ateliers spécialisés offrant des formations et des partages d'expérience sur des outils et méthodologies en épidémiologie, en gestion de crises sanitaires et en planification des interventions de santé et des sessions



Pendant la cérémonie d'ouverture.

de communication scientifique où seront présentées les recherches les plus récentes sur diverses questions liées à la santé publique.

Pour cette première édition, le président du comité d'organisation se dit satisfait de la participation des éminences venant de divers continents. «Nous sommes fiers de compter parmi nos participants des délégations des institutions académiques de renom, de l'O.m.s, de l'Unicef et des agences de coopération en santé. Ce large réseau de partenaires démontre l'importance et la pertinence de ce congrès pour l'amélioration des systèmes de santé en Afrique et dans le monde», a dit le prof Gilbert Ndziessi. Celui-ci a remercié toutes les parties qui ont permis l'organisation de cette rencontre qui est «une véritable plateforme de transformation pour la santé en Afrique et dans le monde».

Le président du congrès, le prof Eric Maurice Leroy

de l'Institut français de recherche pour le développement, a estimé que cette rencontre marque un tournant décisif dans leurs approches de gestion des enjeux sanitaires contemporains. Pour sa part, le ministre de la santé et de la population, Jean-Rosaire Ibara, membre du comité d'honneur de ce congrès, a indiqué que grâce aux travaux de recherche des chercheurs, «nous pourrions mieux comprendre les dynamiques des nombreuses infections qui sévissent dans nos espaces de vie». Il a par ailleurs réaffirmé l'engagement du gouvernement à renforcer la surveillance épidémiologique, en soutenant la recherche et en améliorant les capacités de détection et de réaction aux crises sanitaires.

Ouvrant les travaux du congrès, le Premier ministre Anatole Collinet Makosso a indiqué que ce congrès marque une nouvelle étape dans l'engagement du gouvernement à promouvoir une

santé publique «plus équitable, plus préventive et plus proactive». «Notre époque est marquée par des défis sanitaires sans précédents. La pandémie de covid 19 nous a rappelés combien les questions de santé publique transcendent les frontières et exigent une réponse col-

lective et coordonnée», a-t-il, poursuivi. Selon lui, «la vision du Président de la République, Denis Sassou Nguesso, en matière de santé, repose sur l'amélioration du système sanitaire du Congo, avec un accent sur le développement des infrastructures, l'accès aux soins pour tous et la lutte contre les grandes endémies. Il s'agit, en effet, de construire et moderniser les hôpitaux et des centres de santé, renforcer les capacités des infrastructures existantes, notamment avec la mise en place des hôpitaux spécialisés...». Notons qu'au moment où les épidémies terribles affectent le continent africain, la remise en marche du système de santé publique revêt une importance nouvelle. Selon l'O.m.s, l'Afrique est confrontée à une recrudescence des épidémies des maladies évitables par la vaccination ces dernières années.

Urbain NZABANI

Cour des comptes et de discipline budgétaire

## Décès en France, du magistrat Charles Emile Apesse, premier président de la cour

Le premier président de la Cour des comptes et de discipline budgétaire, Charles Emile Apesse, magistrat hors hiérarchie de deuxième échelon, est décédé dans un hôpital parisien, en France, dimanche 2 mars 2025, à l'âge de 70 ans. D'après les témoignages, il était récemment évacué médicalement en France, après avoir longtemps souffert à Brazzaville.



Charles Emile Apesse, premier président de la Cour des comptes et de discipline budgétaire.

Né en 1955, Charles Emile Apesse a été nommé premier président de la Cour des comptes et de discipline budgétaire, par décret présidentiel en 2013. Il aura donc passé un peu plus de 12 ans à la tête de cette institution constitutionnelle. Magistrat de profession, il a connu une carrière florissante, marquée par un événement judiciaire complexe, le procès sur l'affaire des 353 disparus du beach de Brazzaville, en août 2005.

En tant que magistrat, il se fait connaître par son intégrité et son dévouement professionnels à Dolisie où il est procureur de la République près le Tribunal de grande instance. Il fera parler de lui comme un magistrat rigoureux à Pointe-Noire où il est ensuite nommé comme premier président de la Cour d'appel. En mai 2001, il est muté à Brazzaville comme premier président de la Cour d'appel. A la fin de la Transition flexible (1997-2002), on lui confie la mission de diriger la Ceni (Commission électorale nationale indépendante) qui organise, en 2002, les premiers scrutins démocratiques post-guerre. A l'élection présidentielle de 2002, le Président de la Transition, Denis Sassou-Nguesso, candidat indépendant, est proclamé élu avec 89,41 % des suffrages exprimés, tandis que son poursuivant, Joseph Kignoumbi Kia M'Boungou, est crédité de 2,76% des voix. Ce premier scrutin présidentiel post-guerre avait connu sept candidats dont feu Angèle Bandou, Jean-Félix Demba Ntélé, Luc Adamo Matéta, feu Côme Mankassa et Bonaventure Mizidy. En sa qualité de premier président de la Cour d'appel de Brazzaville, il dirige la Cour criminelle qui, en juillet et août 2005, tient le procès sur l'affaire des 353 disparus du beach de Brazzaville. Sur le banc des accusés, il y a une quinzaine d'officiers supérieurs et généraux de l'armée et de la police. L'arrêt rendu par cette cour, après trois semaines de procès retransmis en direct à la radio et à la télévision nationales, reconnaît l'Etat coupable de la disparition de 85 personnes alors que tous les officiers sont acquittés.

Après une longue traversée du désert, il est nommé en 2013 président de la Cour des comptes et de discipline budgétaire. Charles Emile Apesse était un magistrat compétent connu pour sa rigueur et son intégrité professionnelles, et comme un homme ouvert qui ne versait jamais dans le repli identitaire. Dommage que des cadres comme lui tirent leur révérence si tôt, tellement il avait encore à donner à son pays.

Martin BALOUATA-MALEKA

## Nominations au Conseil des ministres

La session du Conseil des ministres qui s'est tenue le jeudi 26 février 2025, sous le très haut patronage du Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, a procédé aux nominations suivantes:

**Ministère du commerce, des approvisionnements et de la consommation**

- Président du Conseil de régulation de l'Autorité nationale de la concurrence: M. Philippe Nsondé

Mondzié, administrateur en chef des Saf de 12<sup>ème</sup> échelon.

- Directeur général de l'Autorité nationale de la concurrence: M. Toussaint Armel Bakala, enseignant

chercheur à l'Université Marien Nguabi.

- Directeur général de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales: M. Blaise Mayama Kouenda, administrateur des Saf.

- Directeur général du commerce intérieur: M. Belly Fugain Bialoungou Bibonzi, administrateur

des Saf de 2<sup>ème</sup> échelon.

**Ministère des finances, du budget et du portefeuille public**

- Directeur général des recettes des ressources naturelles: Monsieur Ted Galouo Sou, expert-comptable agréé comptable Cemar.

- Chef d'agence avec rang

de directeur général de l'Agence nationale d'investigation financière: M. Ursus Fred Otsoa Andely, spécialiste des questions financières et bancaires.

**Ministère de la promotion de la femme, de l'intégration de la femme au développement et de l'économie informelle**

- Directeur général du centre de recherche, d'information et de la documentation sur la femme:

Mme Emma Sylvie Gouamba née Moyo Bitsi, titulaire d'une maîtrise en droit privé.

**Ministère des affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire**

- Directeur général de l'Institut national du travail social: M. Jean Paul Latran Ossoko, Maître de conférences Cames, enseignant chercheur à l'Université Marien Nguabi.

6<sup>ème</sup> session ordinaire et budgétaire de la C.n.t.r

# Joseph Mana-Fouafoua préoccupé par l'efficacité des missions menées

**Du 4 au 13 mars 2025, la C.n.t.r (Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques) tient sa 6<sup>ème</sup> session ordinaire et budgétaire, consacrée, entre autres, à l'examen des rapports de missions d'enquête sur la gestion des subventions et d'autres dotations de l'Etat ainsi que la gestion de la dette publique extérieure, auprès des opérateurs établis dans les pays de la Cemap (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale).**

Ouverte mardi 4 mars 2025, lors d'une cérémonie à l'Hôtel Michail's, à Brazzaville, par le président de la C.n.t.r, Joseph Mana-Fouafoua, en présence des deux membres du bureau, Albert Ontsaka (vice-président) et Alphonse Oko (rapporteur-trésorier) et de sept commissaires, la sixième session ordinaire et budgétaire de la C.n.t.r, dont la mission est de veiller à l'application du code de transparence et à la responsabilité dans la gestion des finances publiques, se tient dans un contexte national marqué par le redressement des équilibres macroéconomiques ainsi que le basculement, depuis le 1er janvier de l'année en cours, du budget de l'Etat, du mode de budget de moyens au mode de budget programme. Dans son mot d'ouverture Joseph Mana-Fouafoua a souligné que cette session permettra aux commissaires de fixer les recettes attendues, de définir les dépenses liées



Les commissaires de la transparence autour de leur président Mana-Fouafoua.

au bon fonctionnement et à la réalisation des missions de leur structure. «Le but est de mettre en place un cadre de performance devant permettre à l'institution d'assurer efficacement ses missions, notamment celle qui consiste à veiller à l'application stricte du code de transparence par les administrations publiques», a-t-il déclaré. Le président de la C.n.t.r a rappelé que «la mission d'information initiée sur la gestion de la dette publique depuis le

mois d'octobre 2024 avance avec beaucoup de difficultés, en raison de la fébrilité, du manque de collaboration des fonctionnaires approchés et aussi certaines pesanteurs». Selon lui, «cela donne l'impression de marcher sur des épines, en raison, semble-t-il, de la sensibilité de ce dossier». Au cours de cette session, il est prévu, entre autres, «l'examen des rapports de missions d'enquête sur la gestion des subventions

et d'autres dotations de l'Etat ainsi que la gestion de la dette publique extérieure auprès des opérateurs établis dans les pays de la Cemap, l'examen et adoption du projet de programme d'activités 2025, l'examen et l'adoption du

projet de budget exercice 2025», a indiqué Alphonse Oko, rapporteur trésorier à la C.n.t.r, lors de son allocution. Notons que l'année 2025 marque le début de la mise en œuvre, par la C.n.t.r, de son plan stratégique pluriannuel 2025-2029, assorti d'un plan d'actions triennal. Rendez-vous à la clôture pour apprécier la moisson de cette session.

Roland KOULOUNGOU

P.a.p.s (Plateforme de l'Afrique pour la protection sociale)

## Virginie Léopoldine Batchy élue coordonnatrice nationale de la Section Congo



Virginie Léopoldine Batchy

En décembre 2024, la P.a.p.s (Plateforme de l'Afrique pour la protection sociale) organisé une session élective à Niarobi (Kenya), au cours de laquelle plusieurs coordonnateurs pays ont été élus dont Mme Virginie Léopoldine Batchy, pour le Congo. Elle succède à Mme Régine Goma, appelée à représenter la plateforme au niveau de l'Afrique centrale. La P.a.p.s est un réseau d'organisations opérant au niveau national et régional avec un engagement à promouvoir et à renforcer le contrat social entre les Etats et les citoyens. Selon ces responsables, il nous faut «un continent africain sans pauvreté et sans vulnérabilité».

La P.a.p.s existe pour créer des partenariats avec la société civile et d'autres organisations, afin de s'engager avec le gouvernement, les organismes régionaux et continentaux et les agences de développement international, pour développer et mettre en œuvre des stratégies et programmes innovants ayant comme objectif de faire une différence dans la vie des Africains.

Fournir l'information et la sensibilisation sur la protection sociale, le renforcement des capacités et la formation en matière de protection sociale; travailler avec les gouvernements et les institutions bilatérales et multilatérales, fournir des liens avec les organisations de la société civile et les gouvernements africains: tels sont les services qu'assure la P.a.s.p, plateforme qui

(Suite en page 7)

M.e.e.c (Mouvement des élèves et étudiants du Congo)

# Lancement d'une campagne contre l'insalubrité et les antivaleurs en milieu scolaire

Le M.e.e.c (Mouvement des élèves et étudiants du Congo), sous l'impulsion de son président, Frédéric Dimi, a lancé, samedi 1<sup>er</sup> mars 2025, lors d'une cérémonie organisée au Lycée technique et commercial 1<sup>er</sup> Mai, à Brazzaville, une campagne contre l'insalubrité et les antivaleurs en milieu scolaire. Deux personnalités y ont apporté leur soutien moral, l'ancien député José Cyr Ebina et le secrétaire exécutif du Conseil consultatif de la jeunesse, Prince Michrist Kaba-Mboko.

Dans le but de lutter contre l'insalubrité, les antivaleurs dont la fraude, la corruption, la violence ainsi que les conflits entre élèves d'établissements différents, le M.e.e.c a lancé une campagne, pour conscientiser les élèves sur l'importance d'avoir une bonne moralité à l'école. En effet, l'absence de valeurs est une sorte de pandémie qui génère, depuis quelques années, plusieurs maux auxquels est confrontés l'école congolaise de nos jours. Cette crise des valeurs est l'expression la plus crue d'une jeunesse dont certains adolescents et jeunes s'égarer facilement dans les voies de la délinquance.

«Le M.e.e.c, de par cette campagne, entend sensibiliser les élèves à la lutte contre la violence en milieu scolaire»,



Prince Michrist Kaba-Mboko (casquette), José Cyr Ebina (boubou bleu), les autres responsables et les élèves pendant la photo de famille, à la fin de la cérémonie.

a déclaré Frédéric Dimi, en soulignant le contexte actuel marqué par «la dépravation des mœurs en milieu scolaire, à travers des vidéos à

caractère sexuel et violent, diffusées dans les réseaux sociaux», a-t-il indiqué. Il a fait savoir que «le mouvement des élèves et étudiants du

Congo veut contribuer à l'éradication de ce phénomène», a-t-il déclaré dans son mot de circonstance.

Pour sa part, José Cyr Ebina a

pris comme exemple les villes de Sodome et Gomorre dans la Bible, punies par Dieu, pour leurs péchés dont la débauche sexuelle. Il a demandé aux

élèves de toujours se rappeler certains des dix commandements de Dieu, à savoir: «Tu honoreras ton père et ta mère; Tu ne tueras pas; Tu ne feras pas d'adultère; Tu ne voleras pas; Tu ne mentiras pas».

Or, aujourd'hui, on voit des élèves qui se fichent des conseils de leurs parents, qui tuent avec des armes blanches en devenant bébés noirs ou kulunas, qui volent et braquent les paisibles populations dans les quartiers, en ravissant leurs biens comme les téléphones portables, et qui vivent de mensonges. «Comment la société congolaise va-t-elle évoluer avec de tels vices? Comment va-t-elle évoluer si ses enfants, élèves et jeunes qui vont à l'école cultivent en eux les antivaleurs?», s'est-il interrogé.

Mais, face à ces dérives sociales des jeunes, l'ancien député reste optimiste pour ramener à la raison ceux des jeunes qui s'égarer. «Nous les aînés, nous ne pouvons pas croiser les bras et regar-

der l'école congolaise dériver de la sorte. L'école congolaise est malade à cause de l'intrusion des antivaleurs». Poursuivons son propos, il a salué l'initiative de cette campagne de sensibilisation et d'éducation, en soulignant que «c'est une contribution appréciable pour l'avenir des jeunes».

De son côté, Prince Michrist Kaba Mboko, a appelé les jeunes à la responsabilité. «Notre avenir dépend avant tout de nous-mêmes», a-t-il dit, tout en soulignant la nécessité de prévenir et de combattre les antivaleurs. «Nous avons ensemble la responsabilité de faire que notre pays se porte mieux et que notre jeunesse qui constitue la population la plus importante de notre pays soit éduquée, responsable et respectueuse», a-t-il insisté.

Notons que la cérémonie de lancement de la campagne contre l'insalubrité et les antivaleurs en milieu scolaire s'est déroulée en présence du proviseur du Lycée technique et commercial 1<sup>er</sup> Mai, du représentant du directeur départemental de l'enseignement technique, du président de l'U.l.e.e.co (Union libre des élèves et étudiants du Congo), des élèves de ce lycée et d'autres établissements scolaires ainsi que de quelques invités.

R. KOULOUNGOU

Délégation de l'Union européenne

# Le Projet «Toza bilenge», comme comité consultatif de jeunes auprès de la délégation

La délégation de l'Union européenne au Congo a constitué son Comité consultatif de jeunes, à travers un projet baptisé «Toza Bilenge», en langue nationale lingala, «Nous sommes la jeunesse» en français. La cérémonie de lancement de la cohorte Jeunesse 2025 de ce projet a eu lieu, jeudi 27 février 2025, à l'I.f.c (Institut français du Congo), à Brazzaville, sous le patronage de Mme Anne Marchal, ambassadeuse de l'Union européenne, avec à ses côtés son homologue, Mme Claire Bodonyi, ambassadeuse de France, et les cadres de l'équipe technique de la délégation de l'Union européenne dont Mme Marion Reache, attachée chargée de coopération, droits humains, gouvernance et sécurité à la Section coopération et cheffe du Projet Toza bilenge.

Le Projet Toza bilenge est une initiative agissant comme un catalyseur, pour valoriser et renforcer les capacités des jeunes congolais. L'Union européenne considère que le rôle de la jeunesse est crucial, pour relever les défis socio-économiques du pays. Le groupe consultatif de la jeunesse auprès de la délégation de l'Union européenne intègre le programme pilote visant à mobiliser, accompagner et former 20 jeunes, âgés de 18 à 29 ans, issus de divers départements du pays.

Sélectionnés pour leur engagement citoyen et leur potentiel à devenir des acteurs du changement dans leurs communautés, à l'issue d'un processus rigoureux, ils vont bénéficier d'un soutien durant dix mois au cours desquels ils prendront part à diverses ac-



Les jeunes leaders sélectionnés par l'Union européenne au lancement du projet Toza Bilenge.

tivités, en lien avec la délégation de l'Union européenne. Le Projet Toza bilenge 2025 aspire à établir un modèle de groupe consultatif, comme plateforme de renforcement de capacités, favorisant un dialogue constructif entre la jeunesse congolaise et la

délégation de l'Union européenne. «Toza bilenge n'est pas simplement un projet, c'est une vision, le reflet d'un investissement dans l'avenir. L'Union européenne est fortement convaincue que les jeunes, à travers le monde,

sont les acteurs du changement, les bâtisseurs de demain. C'est pourquoi l'Union européenne s'emploie à créer partout à travers le monde, des comités consultatifs de jeunes auprès de ses délégations. Aujourd'hui, nous sommes fiers de lancer notre comité consultatif auprès de notre délégation en République du Congo», a dit Mme Anne Marchal, dans son mot de circonstance de lancement du projet. Elle a expliqué que les vingt jeunes de la cohorte «Toza bilenge 2025» découvriront le rôle de l'Union européenne au Congo, les programmes de coopération, les valeurs et les priorités. Ils échangeront avec les équipes de l'Union européenne, visiteront des projets financés par l'Union européenne et participeront à des activités régionales et internationales. Pour accompagner cette nouvelle génération de leaders, la cohorte «Toza bilenge 2025» a choisi comme marraine la jeune slameuse Mariusca Moukengué, artiste engagée et figure emblématique du slam au Congo.

Martin BALOUATA-MALEKA

Fespam (Festival panafricain de musique)  
La ministre Lydie Pongault mobilise les artistes de la diaspora congolaise



La ministre Pongault, Henri Ossébi et Hugues Gervais Ondaye à la rencontre de la diaspora congolaise en France.

En séjour de travail en France, la ministre de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs, Mme Marie France Hélène Lydie Pongault, a échangé, vendredi 28 février 2025, à Paris, avec les acteurs culturels de la diaspora congolaise.

(Suite en page 11)

(Suite de la page 6)

soutient le développement efficace des politiques nationales de protection sociale, les stratégies et les programmes qui ont un impact sur la vie des citoyens africains.

Dotée d'un secrétariat qui coordonne le travail des plateformes nationales de la société civile sur les questions de protection sociale et le représente au niveau national, régional et international, la P.a.p.s travaille en étroite collaboration avec les C.e.r (Communautés économiques régionales) et l'U.a (Union africaine), dans la promotion et le développement de mécanismes de protection sociale.

Actuellement, la P.a.p.s compte environ trente plateformes de membre dans les quatre régions de l'Union Africaine, la région de l'Afrique centrale, orientale, australe et occidentale ; avec présence au nord de l'Afrique. Une réunion de formation et d'information sur visioconférence depuis le siège à Nairobi est prévue, la première semaine du mois de mars pour permettre à tous les coordonnateurs pays d'avoir la même information sur la plateforme

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Journée mondiale de la protection civile

# Les sapeurs-pompiers entre communication et journée portes ouvertes

A l'instar des autres pays membres de l'O.i.p.c (Organisation internationale de la protection civile), le Congo a commémoré la journée mondiale de la protection civile, célébrée le 1<sup>er</sup> mars de chaque année, à travers une série d'activités organisées par le Commandement de la sécurité civile, du vendredi 28 février au samedi 1<sup>er</sup> mars 2025, sous le thème: «La protection civile, gage de sécurité pour la population».

Ainsi, vendredi 28 février, il y a eu une communication en lien avec le thème de cette journée, tandis que le samedi 1<sup>er</sup> mars, c'était la journée portes ouvertes à la caserne principale des sapeurs-pompiers, à Brazzaville, le tout sous le patronage du général de première classe Albert Ngoto, commandant de la sécurité civile, entouré de membres de son commandement, en présence des officiers et agents de ce corps de la Force publique, des représentants de certains départements ministériels (économie forestière, affaires sociales), de l'I.g.n (Institut géographique national), de l'A.r.p.c.e (Agence de régulation des postes et com-

munications électroniques) et du Bureau d'enquête et d'accident de l'aviation civile. Deux temps forts ont marqué la rencontre du vendredi 28 février: la présentation d'une communication en lien avec le thème de la journée, par le lieutenant de police Mengue Matondo, directeur de l'administration et du personnel au Commandement de la sécurité civile, suivi d'une série de questions et d'échanges. Dans son exposé, le lieutenant Mengue Matondo a souligné que «la collaboration entre différents acteurs est cruciales pour une réponse efficace. Une coordination adéquate permet de maximiser les ressources et d'assurer une intervention rapide et



Le général Albert Ngoto (au milieu).



Une vue des agents de la sécurité civile, pendant la cérémonie

organisée». Selon lui, «il est essentiel que chaque acteur, qu'il soit gouvernement, associatif ou citoyen, s'engage

activement dans cette démarche, pour renforcer notre résilience collective face aux défis futurs», a-t-il indiqué.

Au cours de cette conférence, plusieurs sujets ont été abordés comme la sécurité des données numériques et la lutte contre la cybercriminalité, la nécessité d'acquérir la carte géographique nationale mise à jour, pour mieux répondre aux alertes. La question de la protection des citoyens menacés par les incursions d'éléphants dans

sité de mettre en place, dans chaque structure, des équipes de sécurité civile, pour une réponse rapide en cas d'incident, le général Albert Ngoto a évoqué la formation du personnel, à travers Internet, au sein de chaque entité. Ensuite, l'acquisition des équipements. «Nous pouvons aider à la commande d'engins anti-incendie et former vos propres personnels. Ainsi, vous avez un embryon d'unité d'intervention, en attendant que nous venions en appoint», a-t-il précisé.

Le samedi 1<sup>er</sup> mars, c'était la journée portes ouvertes, afin de mettre en évidence le matériel d'extinction des feux et les opérations de sauvetage. Il s'est agi également de sensibiliser le grand public, dont les enfants de la communauté scolaire, aux manœuvres d'intervention et aux efforts de ces femmes et hommes courageux qui volent au secours des personnes en danger de mort, de les initier aux mesures et actions préventives à entreprendre, notamment les gestes de premiers secours pour apporter assistance à une victime, en cas d'accident, d'incendie ou autres situations d'urgence. Comme on peut le remarquer, la journée mondiale de la protection civile aura été un moment de grande communication sur le travail des sapeurs-pompiers, dans tous leurs compartiments.

Roland KOULOUNGOU

Coopération Congo - Système des Nations unies

# Corriger les faiblesses constatées, pour que l'année charnière 2025 soit une réussite

**Les experts du gouvernement et ceux des agences du Système des Nations unies (S.n.u) au Congo ont procédé à l'analyse et à la validation du rapport annuel des résultats de la mise en œuvre en 2024 du Plan cadre des Nations unies pour l'aide au développement (Undaf) et à l'identification des actions prioritaires pour 2025, visant à construire une économie solide, diversifiée et résiliente, prônant une croissance inclusive et un développement durable. Cette évaluation a fait l'objet d'un atelier tenu du 26 au 27 février 2025, à l'Hôtel Elbo suites, à Brazzaville.**

Les travaux étaient ouverts et clôturés par Aimé Blaise Nitoumbi, directeur général du partenariat au développement au Ministère de l'économie, du plan et de l'intégration régionale. A l'ouverture, il avait à ses côtés, Henry René Diouf, représentant-résident adjoint du Pnud et à la clôture, Mme Adama Dian Barry, représentante-résidente du Pnud au Congo. Cette revue, qui a regroupé des directeurs généraux, des directeurs des études et de la planification des administrations publiques, des représentants des organisations de la société civile, du secteur privé et des fonctionnaires des agences des Nations unies, a permis de faire le bilan de l'année 2024, en dégagant les forces et les faiblesses. Elle a permis aussi d'apprécier les leçons apprises pendant la mise en œuvre des projets et identifier les points à améliorer. Les mécanismes de coordination et de pilotage mis en place ont permis d'améliorer l'impact des interventions des agences du Système des Nations unies à travers un renforcement de la synergie et de complémentarité



Les organisateurs et les participants après la cérémonie d'ouverture.

des actions des agences au niveau du Congo. Le cadre de coopération va s'aligner sur le P.n.d, afin d'aider le Congo à améliorer sa gouvernance, renforcer son capital humain dans la fourniture des services sociaux de base et créer un environnement favorable à la diversification économique. Au regard des résultats obtenus, l'évaluation a permis de reconnaître les efforts fournis par les agences des Nations unies en 2024, dans l'exécution du P.n.d (Plan national de développement) 2022-2026. Pour les perspectives, les participants ont actualisé le plan de travail annuel conjoint de 2025, pour s'aligner aux priorités

nationales, afin de se mettre en cohérence avec les priorités stratégiques. La revue annuelle du cadre de coopération, un exercice obligatoire, fait partie intégrante du système de suivi et d'évaluation du plan-cadre des Nations unies pour l'aide au développement (Undaf), pour accompagner le pays dans ses efforts de développement, en vue de la réalisation des O.d.d (Objectifs de développement durable) et d'autres objectifs internationaux de développement contenus dans les plans d'actions des conventions et conférences internationales. «Durant l'année 2024, les efforts conjoints nous ont per-

mis de réaliser et d'avancer dans plusieurs domaines. Ces efforts illustrent pleinement notre engagement collectif en faveur d'un développement inclusif et durable. Toutefois, malgré ces avancées, il faut reconnaître que les défis persistent, notamment en matière de diversification économique, le renforcement du système éducatif et de lutte contre les inégalités basées sur les services sociaux de base. L'année 2025, qui est une étape charnière, car étant à une année de la fin du P.n.d et à cinq ans de l'Agenda 2030 sur les O.d.d, marquera une étape-clé, avec notre cadre de coopération, mais aussi l'élaboration d'une nouvelle analyse commune du pays, en vue de préparer le nouveau cycle de programmation», a dit Henry René Diouf, à l'ouverture des travaux. Parmi les faiblesses, Aimé Blaise Nitoumbi a relevé «le manque de coordination des interventions, l'insuffisance des visites de terrain en ce qui concerne les projets pour toucher du doigt les réalisations, l'insuffisance de la mobilisation des ressources financières au regard des réalisations et des engagements financiers». Il a souhaité que «cette année 2025, année charnière, soit une réussite surtout dans nos évaluations».

Martin BALOUATA-MALEKA

Santé publique

## L'Afrique, toujours continent des grandes endémies



La vaccination, un moyen efficace pour éviter certaines maladies.

L'épidémiologie est une science fondamentale de la santé publique, parce qu'elle permet d'étudier une maladie selon qu'elle affecte un groupe de personnes dans une société, d'identifier son processus d'infection ou de transmission, de la cartographier, etc. Sous l'ère moderne, l'épidémiologie est devenue une discipline relativement qui se sert de méthodes quantitatives, pour étudier les maladies dans la société, à travers les personnes touchées, les zones où ces maladies sévissent et leurs modes de transmission ou d'infection, les signes, symptômes cliniques, manifestations, etc. L'Afrique est un continent où sévissent plusieurs maladies. Les grandes endémies y sont légion. Sous-développement, climat tropical, précarité sociale et environnementale associés aux comportements humains constituent les facteurs d'enracinement des maladies sur le continent. On peut déjà classer en première catégorie, les maladies tropicales négligées, causées par divers agents pathogènes comme les parasites ou protozoaires, les bactéries et les virus. L'impact de l'ensemble de ces pathologies est à l'exemple du paludisme et de la tuberculose. Si le V.i.h-sida, la tuberculose sont considérés comme des fléaux mondiaux, leur impact sur le continent est encore très significatif. Mais, les maladies non-transmissibles (affections respiratoires chroniques, maladies cardiovasculaires, infarctus du myocarde ou arrêt cardiaque, accidents vasculaires cérébraux, cancer et diabète) sont aussi en augmentation en Afrique.

Coopération Pnud - Congo

# Définir les perspectives programmatiques pour la période 2025-2026

**Un atelier conjointement organisé par le Pnud (Programme des Nations unies pour le développement) et le Ministère l'économie, du plan, de la statistique et de l'intégration régionale s'est tenu à Brazzaville, les 24 et 25 février 2025, sous les auspices de Henry René Diouf, représentant-résident adjoint du Pnud, et de Franck Corneille Mampouya Mbama, directeur général du plan. Cet événement s'inscrit dans le cadre de la coopération Pnud-Congo 2020-2024 et visait à définir les perspectives programmatiques pour la période 2025-2026. L'atelier a été l'occasion de renforcer la coopération entre les deux parties et de tracer les lignes directrices pour les années à venir.**



Photo de famille, après l'ouverture de l'atelier.

Le programme de coopération entre le Congo et le Pnud repose sur deux principaux piliers interdépendants: gouvernance et consolidation de la paix; diversification économique durable et résilience aux crises. Le premier pilier aborde les problèmes liés à la gouvernance et à la consolidation de la paix, afin de promouvoir une gestion transparente

et équitable des ressources ainsi que la stabilité socio-politique. Le second pilier vise à promouvoir la diversification économique durable et à renforcer la résilience des institutions et des communautés vulnérables face au changement climatique et aux crises. Lors de cet atelier, des discussions approfondies ont eu lieu sur les meilleures

pratiques et les leçons tirées de la période 2020-2024. Les participants ont également exploré de nouvelles approches et stratégies pour améliorer la coopération et l'efficacité des programmes futurs. Les perspectives programmatiques 2025-2026

centrées sur l'amélioration de la gouvernance, la consolidation de la paix, la diversification économique et la résilience aux défis environnementaux et sociaux ont particulièrement alimenté les débats. Dans son mot liminaire, Hen-

ry René Diouf a témoigné la reconnaissance de son institution au gouvernement congolais et s'est réjoui de voir l'engagement des parties prenantes, en dépit des agendas chargés. Ce qui dénote de l'excellente coopération entre les institutions de l'Etat, les partenaires au développement et le Système des Nations unies au Congo en général et le Pnud en particulier. Pour maintenir un cadre d'échange régulier autour de sa contribution aux efforts de développement du pays, le Pnud organise, chaque année, une revue annuelle du programme. Cet exercice permet aux différentes parties impliquées dans ses interventions de définir des orientations stratégiques visant à soutenir la mise en œuvre du document de coo-

pération avec le gouvernement, d'analyser les résultats obtenus et d'échanger sur les axes d'intervention futures. La revue annuelle de cette année 2025 revêt un caractère particulier, en ce sens qu'elle se situe à l'avant-dernière année d'exécution du cycle qui s'achèvera en 2026, pour voir débiter un nouveau cycle à partir de 2027, à deux années de la fin du P.n.d (Plan national de développement) actuel et à 5 ans de l'Agenda 2030 sur les O.d.d (Objectifs de développement durable). A travers une vidéo intitulée «Empreinte du Pnud Congo sur la réalisation du Plan national de développement (P.n.d) 2022-2026», les résultats phares des interventions communes de l'année 2024 ont été présentés. Notamment, la transformation des vies de plus de 180.000 Congolaises avec un investissement chiffré à plus 18 millions de dollars américains, soit près de 12 milliards de francs Cfa.

Joseph MWISSI NKIENI



Hôpital de référence de Baongo (Brazzaville)

# Une campagne de sensibilisation et de dépistage des maladies des yeux

**La Direction générale de l'Hôpital de référence de Baongo, dans le deuxième arrondissement de Brazzaville, a organisé, du 25 février au 1<sup>er</sup> mars 2025, une campagne de sensibilisation et de dépistage des maladies oculaires, avec l'appui de la 31<sup>ème</sup> mission des médecins chinois. La prise en charge et toutes les opérations relatives à cette campagne étaient gratuites. Quelques jours avant la tenue de cette campagne, la directrice générale de cet hôpital, la Dre Carmelle Miambanzila Matoko, a parlé de la manière dont la campagne était prévue.**

Selon la directrice générale de l'Hôpital de référence de Baongo, l'objectif de la campagne de sensibilisation et de dépistage des maladies oculaires était d'aider les personnes qui ont des problèmes de vue, des troubles du bon fonctionnement de l'œil, à pouvoir se faire dépister et avoir des traitements. «Par la prise en charge, il y a un traitement: si une pathologie se révèle, on soumet le malade à un traitement et ce qui est chirurgical, le malade est renvoyé auprès de nos partenaires, pour les opérations», avait-elle expliqué et c'est ce qui s'est passé.

Tout est parti du constat que «l'ophtalmologie est un domaine qui est très négligé et les gens s'habituent aux troubles de la vue. Mais, on finit par perdre la vue sans s'en rendre compte. Surtout aujourd'hui, avec l'utilisation des téléphones portables, des ordinateurs et des écrans. Tout ce qui se passe au niveau des yeux, on constate qu'il y a beaucoup de troubles liés au fonctionnement des yeux et donc aux pathologies oculaires que les



Les malades en attente, pendant la campagne sur les yeux, à l'Hôpital de référence de Baongo.

gens négligent», avait-elle signalé.

Cette situation a amené l'Hôpital de référence de Baongo à organiser la campagne qui a connu une affluence particulière. Des personnes âgées et moins âgées se sont présentées, pour bénéficier de la gratuité, avec l'appui technique des partenaires chinois. Il faut rappeler que les campagnes de sensibilisation et de dépistage des maladies oculaires mobilisent beaucoup de gens. Le nombre de ceux qui souffrent de pathologies oculaires étant

très élevé.

«Ça commence par des visites jusqu'à l'octroi des lunettes, en passant par une opération, si la pathologie est grave», a confié une patiente, Mme Charlotte (60 ans). «Monsieur le journaliste, j'ai couru ici, lorsque j'ai appris qu'il y avait une campagne gratuite de consultation oculaire. Je souffre, je n'arrive pas à payer le produit prescrit par le médecin, parce qu'il coûte dix mille francs Cfa. J'ai appris qu'ici on pourrait me le donner. En plus, il y a possibilité d'avoir des lunettes. Je



Dre Carmelle Miambanzila Matoko.

suis contente», a-t-elle ajouté.

L'Hôpital de référence de Baongo s'est donné l'habitude d'organiser des campagnes de dépistage et de soins gratuits sur différentes pathologies, pour aider les populations ayant un faible pouvoir d'achat, et ne pouvant donc pas faire face aux traitements médicaux. Des campagnes gratuites sur le dépistage et le traitement des pathologies comme le diabète, le paludisme, la tension artérielle, etc sont souvent organisées. La campagne sur les yeux s'est bien déroulée. Certains patients ont souhaité sa prolongation. On attend plus que les statistiques, pour apprécier son ampleur.

Chrystostome  
FOUCK ZONZEKA

Commune d'Owando (Département de la Cuvette)

# Deux individus interpellés avec une peau de panthère et un sac d'écailles de pangolin

**Deux présumés délinquants fauniques, âgés de plus de 40 ans, ont été interpellés, lundi 24 février 2025, à Owando, dans le Département de la Cuvette. Ils étaient en possession d'une peau de panthère et d'un sac d'écailles de pangolin géant, alors que ces espèces animales sont intégralement protégées par la loi au Congo.**

De nationalité congolaise, les deux présumés trafiquants fauniques ont été pris en flagrant délit de possession d'une peau de panthère et d'un sac d'écailles de pangolin, par la gendarmerie, en collaboration avec les agents de la Direction départementale de l'économie forestière, bénéficiant de l'appui technique du P.a.l.f (Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage). «Ces hommes seraient originaires de la ville Makoua et auraient quitté la localité pour Owando, avec ces produits fauniques prohibés par la loi», a-t-on appris sur place.

Démasqués par les autorités, les deux malfaiteurs ont reconnu les faits qui leur sont reprochés à savoir: l'abattage d'une panthère et d'un pangolin géant, la détention, circulation et tentative de commercialisation de trophées d'espèces animales protégées. Ils seront présentés devant le procureur de la République, pour la procédure judiciaire. Ils risquent jusqu'à trois ans d'emprisonnement ferme ainsi qu'une amende pouvant atteindre les cinq millions de francs Cfa.

Au moment où le monde est confronté à une disparition croissante de ses espèces animales, à cause de la



Les deux individus arrêtés à Owando pour délit contre la faune sauvage.

chasse et du commerce illégal, le Congo s'est engagé avec détermination, depuis des années, dans la lutte contre la délinquance faunistique. Cette décision a permis de mettre en place une loi sur la faune et les aires protégées. Par conséquent, tout contrevenant à cette loi est exposé aux sanctions.

Rappelons que le 15 janvier dernier, toujours dans la ville d'Owando, un présumé trafiquant était interpellé par les autorités avec deux pointes d'ivoire d'un éléphant, une espèce animale également protégée par la loi dans le pays.

Evariste LELOUSSI

## lettre de Yakamambu

Mon très cher ami Mbulunkwé, mboté !

Deux bonnes nouvelles se profilent à l'horizon de notre pays. A en croire nos amis communs Itoua, Mboundou, Tati et Yakamambu, le chantier de la Route Kinkala-Mindouli (62 kilomètres), qui a été longtemps abandonné, va reprendre, ainsi que les travaux de la réhabilitation du C.f.c.o (Chemin de fer Congo-Océan), l'épine dorsale de notre économie et dont les infrastructures sont vétustes. En tout cas, c'est ce que le ministre de l'assainissement urbain, du développement routier d'une part et la ministre des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande d'autre part ont respectivement déclaré. En apprenant ces deux bonnes nouvelles, nos compatriotes vivant dans les contrées que traversent le C.f.c.o et la Route Kinkala-Mindouli sont aux anges. Elles ont des sourires jusqu'aux oreilles et ne cessent de prier pour que ces deux ministres tiennent parole. Que Dieu les entende!

Nos ministres, par leur agir, ne font qu'appliquer ce qu'a affirmé, il y a quelques années, Jean Ziegler: «Aucun homme n'est une île. Tout homme ne se construit que par le regard, la tendresse d'autrui. La vie ne naît que de la complémentarité, de la réciprocité. Je suis l'autre, l'autre est moi. Pour chaque martyr, il existe un assassin. Je ne peux être libre ni manger en paix, si, au même moment, à quelques centaines de kilomètres de moi, un enfant sous-alimenté entre en agonie».

De son côté, Saint-Grégoire de Nazianze nous invite à porter secours aux malheureux, quand nous sommes en bonne santé et dans l'abondance. Il ajoute aussi: «Lorsque tu navigues, le vent en poupe, tends la main à ceux qui font naufrage. N'attends pas d'apprendre à tes dépens combien l'égoïsme est un mal et combien il est bon d'ouvrir son cœur à ceux qui sont dans le besoin. Tire leçon des malheurs d'autrui et prodigue à l'indigent, ne serait-ce que les plus petits secours. Pour lui, qui manque de tout, ce ne sera pas rien».

Enfin, avec le Président Nelson Mandela, j'affirme: «Grâce aux efforts conjoints des hommes, l'injustice peut être vaincue et que tous peuvent connaître une vie meilleure». Comprenez qui pourra. Aurevoir et à bientôt!

Diag-Lemba.

Plaidoyer de la société civile sur la gestion des forêts

## Relever les défis de la gouvernance forestière

**La société civile a organisé une réunion d'échange, le 28 février 2025, à l'Hôtel Saint-François de Paul, à Brazzaville, autour d'un plaidoyer pour faire face aux défis de la gouvernance forestière qui sont des préoccupations devant être placées parmi les priorités nationales, afin d'apporter des solutions idoines.**

Initiée par l'O.c.d.h (Observatoire congolais des droits de l'homme), en partenariat avec la R.p.d.h (Rencontre pour la paix et les droits de l'homme), dans le cadre de la mise œuvre du Programme forestier, marchés et climat et du Programme «reversing environmental degradation in Africa and Asia», sous le financement du «Foreign commonwealth and development office», la réunion était dirigée par Mme Nina Cynthia Kiyindou Yombo, directrice exécutive de l'O.c.d.h, en présence de Mme Laurence Wete Soh, facilitatrice de la gouvernance forestière au Congo pour le programme forestier, en compagnie de Mme Sylvie Nadège Mfoutou Banga, de l'O.d.d.h.c (Organisation pour le développement et les droits de l'homme).

Elle a regroupé des participants venus des administrations publiques et des organisations de la société civile, ainsi que les représentants des communautés locales et des populations autochtones venus de la zone Nord et Sud, qui sont des parties prenantes de la gouvernance forestière, climatique et foncière. Au sortir de cette réunion, les préoccupations exprimées ont trouvé des pistes de solutions pour une amélioration qualitative de la gouvernance forestière, climatique et foncière. Pour Mme Nina Cynthia Kiyindou Yombo, les objectifs ont été atteints, car «la société civile a demandé, entre autres, aux pouvoirs publics de faire face à la lourdeur dans la mise en œuvre de certains processus de gouvernance. Pourtant, le pays s'est engagé dans la gestion durable des forêts, en signant beaucoup d'accords et des traités. Mais, les réformes tardent à se réaliser». Au gouvernement donc de hâter le pas.

Martin BALOUATA-MALEKA

# Eduquer nos enfants et nos jeunes, pour qu'ils ne tombent pas dans la déchéance morale et la désinsertion sociale

**L'euphorie de la campagne présidentielle de 2026 nous occulte la présence de clochards ou de «sans domicile fixe» ou encore d'«enfants de la rue», phénomènes pourtant rares, dans les années 60, 70 et 80. Tout le monde feint d'ignorer ces phénomènes grandissants dont on se plaint pourtant, mais on ne fait rien pour «rectifier le tir». La cause est que l'esprit de solidarité et de fraternité d'antan au sein de nos failles n'existe plus. Il a été supplanté par la malhonnêteté intellectuelle, l'égoïsme et le «chacun pour soi». C'est malheureux et triste. Car dans le temps, il y avait toujours un quidam de la famille pour accueillir un orphelin ou tout membre de la famille, en détresse, malade ou empêtré dans de situations dramatiques. L'on voit actuellement des pauvres gens dormir dans les marchés, errer dans les différents ronds-points et y faire la manche. C'est triste que l'on soit arrivé là, dans notre beau, cher et riche pays où l'on trouve des orphelinats et des «dépotoirs» des personnes âgées. Décidément, nos mentalités bantoues ont changé en mal en ce 21<sup>ème</sup> siècle où l'égoïsme et l'égoïsme sont légion.**

Comme suite à tout cela, beaucoup de nos jeunes ont dérapé et continuent à déraiper. D'aucuns abandonnés à eux-mêmes sont devenus des enfants de la rue. D'autres se sont constitués en gangs de brigands de grands chemins et de malfaiteurs: koulounas; arabes; américains; bébés noirs, etc. Ce, à cause de la paupérisation de nos familles, des crises et conflits armés connus dans notre pays, des violences et des maltraitances, de la sorcellerie et de la crise de l'autorité parentale. L'une des conséquences est que les enfants abandonnés à eux-mêmes et de surcroît sans contact avec les parents, vivant de mendicité non pas pour vivre mais pour survivre et qui, entre temps, n'ont pas eu la chance d'être recueillis dans des orphelinats comme celui de la révérende Sr Marie Brigitte Yengo. Oui, des vagabonds errants, par la faute de qui? De nous les parents d'une part et de l'État d'autre part.

A ce propos, une «ex-enfant de la rue» de Kinshasa, en République Démocratique du Congo, a dit dans son livre: «Survivre pour voir ce jour»: «Depuis plusieurs années, la misère, le désœuvrement et l'irresponsabilité de certains parents ont jeté des milliers d'enfants dans les rues de Kinshasa. L'accusation de sorcellerie est bien souvent l'élément déclencheur. Pour vivre, la plupart font de petits boulots, certains mendient et doivent se prostituer. D'autres sont organisés en bandes organisées que l'on appelle les «kulunas». Ils sèment la terreur dans les quartiers en arrachant téléphones portables, bijoux et sacs à main des passants. Incarnation des plus miséreux parmi les miséreux, ils suscitent la méfiance et la colère des habitants».

De leur côté, nos pasteurs et nos Chefs d'État, à l'instar de Mgr Barthélémy Batantu et du Président Alphonse Massamba-Débat, avaient attiré notre attention sur ce laisser-aller, sur cette pente que nous suivions et que nous

continuons à suivre, nous et nos enfants.

**Mgr Barthélémy Batantu, ancien archevêque de Brazzaville**

*«Si nous nous entraînons à suivre la pente morale actuelle, notre société congolaise risquera de se désintégrer progressivement, parce qu'elle n'arrivera plus à la longue à respecter l'intimité des individus qui la composent. Il faut cultiver en soi et autour de soi les vertus humaines de la dignité, de l'honnêteté, du respect, de la franchise, de la tolérance, de la maîtrise de soi, de la persévérance et de l'amour et les vertus spirituelles de la piété, de la foi, de l'espérance et de la charité. Car aimer, c'est d'abord se donner et penser à l'autre, au lieu de se refermer sur soi».*

**Le Président Alphonse Massamba-Débat**

«J'en appelle à la conscience des adultes et des parents, qui ont littéralement démissionné de leurs obligations sociales et civiques envers leurs enfants, d'avoir à se ressaisir pendant qu'il n'est pas trop tard, pour les élever et les éduquer dans la bonne voie, en conjuguant leurs efforts avec ceux du Parti et de l'École. Il ne faut pas laisser les jeunes à la débandade, il ne faut pas les abandonner à eux-mêmes, on n'a jamais vu dans aucun pays du monde, des jeunes bâtir eux seuls leur avenir, ils ont droit au concours de leurs parents et des adultes et ceux-ci ont non seulement la faculté, mais l'obligation civique de les aider. Si nous les livrons à eux-mêmes, nous en récolterons les résultats. En effet, par suite de leur inexpérience ou de l'intrusion dans leurs rangs de quelques polissons, de quelques égarés de mauvaise foi, ils seront inévitablement enclins à s'écarter des voies de la décence et de la dignité et à commettre des choses viles dont nous sommes souvent les premiers à les blâmer. Sachons qu'ils doivent, un jour, tra-

vailer et fonder un foyer. Donnons-leur une éducation en conséquence. Et cette éducation ne concerne pas seulement le Parti et l'État, mais bien tout le peuple.

Je sais qu'une fraction, infime d'ailleurs, de la jeunesse est parfois arrogante, fanfaronne, cela est souvent le résultat d'une instruction mal assimilée ou peut-être de la mauvaise interprétation de la doctrine révolutionnaire qui peut leur donner, dans ces conditions, des airs quelque peu égarés, mais c'est souvent le manque d'éducation familiale qui a plongé cette fraction dans cette voie. Je sais aussi que cette arrogance s'accompagne parfois de mépris injustifié vis-à-vis des vieux ou de tous les adultes, j'admets aussi qu'une certaine déviation dangereuse pousse certains à ne parler de la Révolution qu'en terme de jeunesse, comme si elle ne concernait que cette seule couche de la population, qui est sans doute la plus dynamique, mais ne saurait se prétendre imbuë de la science infuse pour mener à elle seule l'action révolutionnaire de son pays.

Mais, cette situation est précisément créée ou aggravée par l'attitude négative qu'observent les adultes et les parents devant ces jeunes. Ce n'est pas en fuyant vos responsabilités d'ainés et de parents que vous allez régler ce problème particulièrement préoccupant. Ce n'est pas en criant: «ces jeunes sont trop insolents» que vous allez enlever cette insolence ou «ces jeunes sont trop indisciplinés» qu'ils apprendront la discipline. Ce n'est pas en vous lamentant: «quand nous étions jeunes, nous n'étions pas comme eux» que vous pourrez changer leur conduite. C'est en les éduquant, en leur donnant de bons conseils qui aident tout homme à s'intégrer heureusement, sans trop d'ennuis dans la société, que vous obtiendrez quelques résultats. Il faut le faire avec patience, fermeté et esprit de sacrifice. Avec l'éducation, pensez à leurs conditions matérielles et agissez



Par Dieudonné Antoine-Ganga

en faveur de toutes solutions qui peuvent les améliorer, en participant vous-mêmes, personnellement, à cette amélioration...».

Les propos respectifs de Rachel Mwanza, de Mgr Barthélémy Batantu et du Président Alphonse Massamba-Débat, qui nous interpellent, restent d'actualité. Puissent-ils nous rappeler à l'ordre, nous les parents, les hommes politiques et les éducateurs qui, comme l'a dit Saint Jean-Paul II, «avons enrôlé dans les milices armées, nos jeunes que nous avons contraints à combattre pour des causes qu'ils n'ont pas toujours comprises; ces jeunes, entraînés dans une véritable culture de la violence, suivant laquelle la vie compte peu et tuer ne paraît pas immoral».

A ce propos, pourrions-nous dire pourquoi nous avons enrôlé nos jeunes dans les milices Cobras, Cocoyes, Mambas, Ninjas, Requins et Nsilulus? D'autre part, il est on ne peut plus important que les parents, de concert et ensemble avec l'Etat, ne ménagent aucun effort, pour enrayer ce phénomène. Sinon, nos «enfants de la rue» voués au chômage, à l'oisiveté et à la délinquance, quand ils auront grandi, seront, cela va sans dire, des personnes constamment dans le besoin; des personnes qui n'auraient d'autre choix que de sombrer dans la criminalité. Elles ne pourront plus vivre honnêtement, car pour beaucoup d'individus qui sont au bas de l'échelle sociale, vivre honnêtement apparaît impossible. Il faut faire d'urgence quelque chose. Car, comme l'a dit Saint Jean-Paul II, «une communauté qui refuse les enfants, qui les marginalise ou qui les plonge dans des situations sans espoir ne pourra jamais connaître la paix». Enfin, «l'enfant est comme une plante; il faut l'entretenir avec suffisamment d'attention et beaucoup de patience», dit M. Badinga.

**Dieudonné ANTOINE-GANGA.**

(Suite de la page 2)

cet égard, quelques noms peuvent être cités: Ellen Johnson Sirleaf (Libéria), Leymah Gbowee (Libéria), Tawakkol Karman (Yémen).

En parallèle, les défis environnementaux nécessitent une attention particulière: les femmes, souvent en première ligne des impacts du changement climatique, sont également des actrices clés dans la recherche des solutions écologiques. À cet effet, la militante écologiste Greta Thunberg s'illustre bien dans ce domaine.

**Comment les femmes peuvent-elles agir?**

Il est opportun que les femmes dites non-engagées se débarrassent de leur état de passivité pour devenir des maîtres de leur destin. En fait, cet atout majeur leur permettrait d'avoir une bonne représentativité dans les sphères de prise de décision. En réalité, les femmes doivent se former et s'affirmer afin d'acquérir des compétences clés, développer leur réseau et renforcer leur confiance. L'implication dans des organisations leur permet de revendiquer des opportunités, promouvoir la diversité et soutenir le mentorat.

En outre, l'engagement politique et social a un impact positif. Cela permettrait aux femmes de soutenir les initiatives féministes, comme voter pour des femmes et utiliser les médias pour valoriser la réussite de ces dernières.

En résumé, pour un monde meilleur, les femmes doivent s'investir beaucoup plus dans des domaines tels que la politique, la diplomatie, la gouvernance internationale, la gestion et résolution des conflits pour influencer les décisions sur la paix et la sécurité. Effectivement, leur participation aux négociations de paix permet de s'assurer que les accords tiennent compte des femmes et des populations vulnérables. Indéniablement, elles doivent militer pour la justice sociale et l'éducation, afin d'éliminer les causes profondes des conflits, soutenant, ainsi, les initiatives locales de dialogue et de médiation, pour éviter que les tensions ne dégénèrent en guerres ouvertes.

**Internet et réseaux sociaux: une véritable révolution pour le combat des femmes**

Internet et les réseaux sociaux sont aujourd'hui des outils incontournables pour sensibiliser, mobiliser et faire avancer la cause des femmes. Grâce aux plateformes comme Instagram, Facebook, X, Twitter, LinkedIn et TikTok, elles peuvent lancer et promouvoir leurs entreprises sans forcément passer par les

circuits traditionnels. En plus, elles accèdent aussi à des formations en ligne sur le marketing digital, la gestion financière, etc. En effet, les campagnes digitales permettent d'attirer l'attention des médias et des décideurs politiques. Les hashtags et pétitions en ligne facilitent la création de mouvements viraux: MeToo est un mouvement mondial contre le harcèlement sexuel initié sur Twitter. SheCan est une campagne motivant les femmes à prendre des initiatives dans le monde du travail.

Avec une bonne maîtrise des outils numériques, les femmes peuvent non seulement s'imposer dans les débats, mais aussi construire des communautés puissantes et solitaires. Si les femmes s'organisent stratégiquement, via les réseaux sociaux, elles peuvent non seulement gagner la bataille de la parité, mais aussi redéfinir les règles du jeu. L'objectif n'est pas forcément de «détrôner» les hommes, mais plutôt de créer un monde plus équilibré où les femmes ont un vrai pouvoir.

**Un monde en crise a besoin des femmes**

Nul n'ignore que partout, des conflits éclatent (Nord et Sud Kivu en RD Congo, Ukraine, Gaza pour ne citer que ceux-là) détruisant des vies, des familles et des Nations avec des sources de violences additionnelles contre les femmes: violence sexuelle, viol.

En outre, la pauvreté, l'injustice, les déplacés et les inégalités continuent d'alimenter davantage la violence dans le monde. Notre maison commune, la terre, est en péril. Qui mieux que les femmes pour la protéger, reconstruire des ponts entre les peuples et ramener l'espoir?

**L'heure est à l'action**

Femme du monde, levez-vous! Tout en revendiquant vos droits, prenez en main l'avenir de notre maison commune. Soyez des artisanes de paix, des ambassadrices de la justice sociale et des bâtisseuses d'un monde meilleur!

La résolution 1325 de l'Onu l'a déjà affirmé: les femmes sont les actrices incontournables de la paix et la sécurité mondiale. Il est temps qu'elles s'investissent davantage dans ces enjeux cruciaux pour l'avenir de l'humanité. L'avenir appartient à celles et ceux qui osent agir. Alors, agissez!

**Lydie-Patricia ONDZIE**  
Présidente de Renaissance Alkebulan; Membre de l'Association Panafricaine d'Aquitaine; Membre des Associations féminines de Développement.

Sam-Sangha (Salon des arts et de la mode de la Sangha)

# La valorisation des œuvres d'arts et de la mode au centre des échanges

Après les Départements du Kouilou (1999), Pointe-Noire (2000) et le Pool en 2022, le tour revient au Département de la Sangha de recevoir le Sam (Salon des arts et de la mode) dont la troisième édition va se dérouler du 20 au 23 juin 2025, à Ouesso. Justine Emilie Madiéta, présidente de l'Association culturelle Juste Made, pour le management des projets culturels et artistiques est passée, il y a quelques jours, à notre rédaction, à l'Hôtel Saphir, à Brazzaville, pour parler de la troisième édition du Sam.

Au programme des quatre jours de célébration culturelle organisée dans le cadre du Sam-Sangha (Salon des arts et de la mode de la Sangha), il y aura une exposition vente d'œuvres d'arts de la Sangha, la découverte des boissons et mets locaux, des sites touristiques dudit département, de la culture, des danses et gestuelles du terroir. A en croire la promotrice, le Sam est un rendez-vous

culturel certes, mais avec une dimension économique pour la promotion des affaires et une dimension touristique. Un défilé de mode sera organisé pour promouvoir l'art vestimentaire du département. Une façon de faire connaître les différents créateurs (stylistes, modélistes, etc), qui vont présenter leurs collections. Pour la création du village culturel, Justine Emilie Madiéta, chaque participant est



Justine Emilie Madiéta,

tenu de remettre au comité d'organisation une collection de ses œuvres, pour une exposition permanente dans le site. Le tout pour rendre

visible à l'intérieur comme à l'extérieur le département de la Sangha. La promotrice culturelle du Sam séjourne à Ouesso dans le cadre des préparatifs de la troisième édition du Sam-Sangha. Elle invite les autorités locales, notamment le Préfet, le Maire et les administrateurs-maires, les élus locaux et nationaux, cadres et artistes originaires de la

Sangha à se joindre à elle pour que la fête soit belle.

**Narcisse MAVOUNGOU**  
Contacts: 242 06 993 51 23

Littérature

## Qu'est-ce qu'un écrivain?

De nos jours, beaucoup de gens publient des livres. Faut-il les appeler tous comme écrivains? Qu'est-ce qu'un écrivain? Question simple mais à la fois compliquée de nos jours. Surtout que l'intelligence artificielle s'en mêle. Ainsi, n'importe qui peut écrire un livre, puisqu'on se fait toujours aider pour écrire un livre (travail de relecture, de correction, de reformulation, d'inspiration, de classement des chapitres, etc). Il n'empêche, il faut essayer d'esquisser une réponse.



Un écrivain écrit ce qu'il veut pour intéresser son public

Donc, toute personne qui publie un livre n'est pas un écrivain, plutôt un auteur (auteure au féminin). Car, le substantif d'écrivain était réservé, en principe, aux personnes qui font de l'activité d'écrire et de faire publier des livres, une profession. Généralement, il est même réservé aux auteurs d'une catégories de livres, notamment littéraires. Ainsi, l'écrivain est un auteur qui pratique le métier d'écrire et de publier des ouvrages littéraires (romancier, essayistes, nouvellistes, dramaturges, poètes, critiques, conteur, etc).

L'écrivain est un métier qui descendait d'un autre, le scribe, qui était un préposé public destiné à écrire des textes, donc une personne ayant l'art d'écrire des textes à la main. Or, aujourd'hui, on peut écrire et publier un livre sans chercher à être un écrivain, c'est-à-dire à faire de cette activité une profession. Personnage public, l'écrivain se distingue toujours par sa réputation, son talent, en raison non seulement des idées qu'il professe, mais aussi de la manière dont il les exprime, son style d'écriture, son inspiration. Homme ou femme de lettres, l'écrivain ou l'écrivaine se particularise par son style, ses idéaux et finit souvent par faire l'objet d'études, pour connaître son apport au patrimoine littéraire du pays ou du monde. L'écrivain l'est, parce qu'il a un public qui le porte, qu'il est témoin de son temps, historien ou prophète de sa génération, enseignant, éducateur public, il enrichit la culture de sa société. Raison pour laquelle on parle même d'écrivain engagé.

Attention à ne plus confondre un auteur et un écrivain. Même si un écrivain est d'abord un auteur, mais tout auteur n'est pas écrivain, car les écrivains et les écrivaines vivent dans le monde de la littérature.

Jacques CULTURUS

(Suite de la page 7)

Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la 12<sup>ème</sup> édition du Fespam (Festival panafricain de musique), prévue du 19 au 26 juillet prochain, à Brazzaville, s'est déroulée en présence de Gervais Hugues Ondaye, commissaire général du Fespam, et Henri Ossebi, ambassadeur délégué permanent du Congo auprès de l'Unesco.

Pour la ministre Pongault, on doit concentrer les efforts sur la réinvention des modes de production et de distribution des industries musicales. Les participants à la rencontre avec la ministre en charge de l'industrie culturelle ont mis l'accent sur le choix des synergies à établir dans le domaine de la musique, assurer le relais des acquis engendrés par les artistes comme ceux de Biso na Biso, faire la continuité de ceux-ci, grâce aux jeunes générations, etc.

Dans son discours, la ministre Lydie Pongault a déclaré que la prochaine édition du Fespam «sera la célébration du génie musical du continent, mais aussi un moment de réflexion sur l'avenir de nos industries culturelles». Elle a également fait savoir que «cette édition mettra en avant la richesse et la diversité des expressions musicales, tout en affirmant le rôle du Congo comme carrefour culturel panafricain», a-t-elle ajouté. Henri Ossibi a, quant à lui, insisté sur l'impact du Fespam sur le rayonnement culturel de Brazzaville. «Je voudrais que le Fespam soit un atout important pour renforcer l'attraction et la notoriété de Brazzaville», a-t-il déclaré. De son côté, Gervais Hugues Ondaye est revenu sur le thème de cette édition: «Musiques et enjeux économiques à l'ère du numérique», qui mettra aux prises les chercheurs africains et d'ailleurs à Brazzaville.

Notons que la campagne nationale de lancement des activités de la 12<sup>ème</sup> édition du Fespam aura lieu en avril prochain à Impfondo, dans le Département de la Likouala, tandis que la campagne internationale sera lancée au mois de juin à Paris.

Roland KOULOUNGOU

## Musique

# Karel, l'artiste français d'origine congolaise a sorti un single, «Tika», en lingala

Début 2025, Karel a dévoilé son nouveau single intitulé «Tika», un morceau qui explore le thème de la trahison, tout en invitant à la dépasser, avec des couplets en français exprimant douleur et déception, et un refrain en lingala symbolisant l'espoir et résilience. Le single fusionne rap et afrobeat, pour transformer la souffrance en force, et rappeler qu'il est toujours possible de se relever. Il mélange l'authenticité et l'énergie, portant un message universel d'espoir face aux épreuves de la vie.

C'est depuis 2012 que Karel s'est lancé en musique comme auteur compositeur-interprète autodidacte. En juin 2023, il avait présenté sa chanson estivale «Mémoires», en collaboration avec Spycy, sorti le 2 juin sur toutes les plateformes Internet de streaming, après une restructuration totale de son univers musical.

Depuis le 17 mars 2023, Karel est apparu sur le single «Synthwave» de l'artiste Spaceman 1981 intitulé «Clear blue sky», en featuring avec l'artiste nantaise Plume. Ce single est sorti sous un label mexicain et il est actuellement diffusé dans six pays. Ce projet avait pour objectif d'opérer une transition avec l'univers précédent de Karel, en proposant quelque chose

de nouveau, de plus abouti et de naturel. En février 2023, il a également sorti un Ep de transition intitulé «Prologue», composé de six titres, qu'il n'avait pas pu présenter ces dernières années en raison d'une période creuse entre 2017 et 2020, en collaborant avec des talents tels que Jean-François Moreau, ingénieur de son et metteur en scène ayant travaillé avec des artistes tels que Christine and the queens ou Liz Cheral. Karel réside dans la ville française de Nantes où il est arrivé à l'âge de 14 ans. bercé dans sa tendre enfance, au rythme de la rumba congolaise et de la salsa, il découvre, en grandissant d'autres sons tels que le funk, le disco, le hip-hop et le RnB qu'il va adopter pour sa carrière d'artiste. Le public



Karel, auteur d'un nouveau single, Tika.

commence à le découvrir à partir de 2012, quand il fait la première partie de l'artiste ivoirien Molaré, pionnier du style «coupé

décalé», à Fès, au Maroc. Il a, ensuite, connu une progression constante, allant de la co-production indépendante de certains titres musicaux avec l'Association «Tous unis sur terre», à sa participation au Fespam (Festival panafricain de musique) en juillet 2013 à Brazzaville, au Congo, aux côtés d'artistes tels que Passi, Singuila, Youssoupha, Bana C4, Yvonne Chaka Chaka et Brick and Lace. En février 2013, il a reçu un Tam-tam d'or, un trophée de la musique congolaise, dans la catégorie «découverte, pour son clip vidéo «renaissance».

**Chrysostome FOUCK ZONZEKA**

## ANNONCE

### Vente des livres de Jean Vital Fructueux Koléla-Kouka

Les livres de Jean Vital Fructueux Koléla-Kouka sont disponibles à L'Horizon Africain, à l'Hôtel Saphir, à Brazzaville. Il s'agit des livres suivants:

- «Bernard Bakana-Kolélas ou le rendez-vous d'un homme avec son destin»;
- «Parfait Kolélas: de l'enfance à la politique».

**Prix: 10.500 Francs CFA l'exemplaire.**

**Pour tous renseignements, contact:**  
05.568.54.47 ou 06.662.37.39

Fécohand (Fédération congolaise de handball)

# Selon le Comité olympique, la nouvelle assemblée générale électorale aura lieu

**Le processus de renouvellement du bureau exécutif de la Fécohand (Fédération congolaise de handball) n'est pas encore à son terme, depuis l'annulation, par la C.c.a.s (Chambre de conciliation et d'arbitrage du sport), de l'assemblée générale électorale du 22 septembre 2024, qui avait procédé à la réélection de Yann Ayessa Ndinga Yengué. Alors que le torchon continue de brûler entre ce dernier et Avicenne Nzikou, André Blaise Bollé, premier vice-président du C.n.o.s.c, rassure que l'assemblée générale électorale, telle que recommandée par la C.c.a.s, va bel et bien se tenir.**

La C.c.a.s avait demandé au C.n.o.s.c (Comité national olympique et sportif congolais) et au Ministère en charge des sports, de favoriser l'organisation, dans un délai raisonnable, d'une nouvelle assemblée générale électorale de la Fécohand. Malheureusement, cette décision arbitrale prend du temps à être mise en œuvre. Non seulement la nouvelle assemblée générale électorale n'est toujours pas organisée, mais encore le président de la Fécohand, astreint à n'assurer que les affaires courantes, fait comme s'il avait acquis un nouveau mandat, en lançant la saison sportive. Son challenger, Avicenne Nzikou, candidat à la présidence de la Fécohand, président de la Ligue départementale de handball de Brazzaville, s'est vu dans l'obligation de monter au créneau pour dénoncer le fait accompli. Du coup, le torchon continue de brûler entre Yann Ayessa Ndinga Yengué, président sortant de la Fécohand, et son challenger Avicenne Nzikou. Le 25 septembre 2024, la C.c.a.s avait ordonné la tenue d'une nouvelle assem-



Yann Ayessa Ndinga Yengué, président de la Fécohand.

blée générale électorale de la Fécohand, pour procéder à l'élection de son Bureau exécutif. Jusqu'à présent, cette décision n'est pas mise en œuvre. Se sentant confirmé dans son poste, Yann Ayessa Ndinga Yengué ne se contente plus de gérer les affaires courantes. Il a lancé la saison sportive. Mais, Avicenne Nzikou ne l'entend pas de cette oreille. A la tête de la Ligue départementale de handball, il n'entend pas exécuter les notes signées par le président de la Fécohand. «Il y a une note du ministre en charge des sports qui stipule ceci



Blaise André Bollé, premier vice-président du C.n.o.s.c.

je cite: les fédérations où les élections n'ont pas encore eu lieu, les présidents de ces fédérations gèrent les affaires courantes. Gérer les affaires courantes, c'est quoi? Recevoir, transmettre les courriers s'il y en a. Mais quand on gère les affaires courantes, on n'ouvre pas les saisons sportives. Même la compétition des U18, ce serait le conseiller au sport du ministre qui devait s'en occuper», a-t-il réagi. Avicenne Nzikou a précisé qu'en dépit de cette situation, le Congo ne court pas de sanction au niveau de la Cahb (Confédération afri-

caine de handball), car ce n'est pas le même contexte que celui de la Fifa. Pour sa part, André Blaise Bollé, premier vice-président du C.n.o.s.c, rassure que l'assemblée générale électorale, telle que recommandée par la C.c.a.s, va bel et bien



Avicenne Nzikou, candidat à la tête de la Fécohand

se tenir. «Comme la C.c.a.s n'avait pas fixé un délai, les choses ont un peu traîné. Je demande à ce que tout le monde se calme. Le Comité olympique, dans ses droits, respectera les dispositions que l'on est en droit d'attendre du C.n.o.s.c. Tout ceci va aller très vite, maintenant que le rapport de la Commission éthique nous est arrivé. Vous allez bientôt recevoir du Comité olympique, une décision dans le sens qui est attendu de lui», a-t-il renchéri. Affaire donc à suivre!

Luze Ernest BAKALA

Handball féminin

## Anne Solange Koulinka mal en point en France, a lancé un S.o.s



Anne Solange Koulinka, ancienne internationale congolaise de handball

Ancienne handballeuse des Clubs Patronage, Etoile du Congo et As Cheminots et ancienne internationale congolaise avec les Diables-Rouges, la sélection nationale, plusieurs fois championne d'Afrique en clubs et en Nation, sacrée meilleure joueuse et meilleure buteuse d'Afrique, porte-drapeau du Congo aux Jeux olympiques d'été de 1980 à Moscou, Anne Solange Koulinka (66 ans), est très malade en France où elle a pu se rendre, grâce à l'aide de sa famille et de ses proches. Admise à l'Hôpital Haute Pierre, à Strasbourg, elle est malheureusement à bout de souffle pour faire face aux charges médicales. D'où le S.o.s qu'elle lance à travers nos colonnes, au gouvernement, aux mécènes et aux personnes de bonne volonté, pour lui venir en aide.

Pour plus d'information, il est possible de la joindre par Whatsapp au numéro suivant: (00.242) 06.630.89.45.

**Can des clubs de volleyball Abuja 2025**

### Les équipes congolaises aux abonnés absents

Les championnats d'Afrique des clubs de volleyball senior dames se tiennent du 1er au 14 avril 2025, va se jouer à Abuja, au Nigéria. Au total, 24 clubs sont en lice pour cette compétition, entre autres ceux de la RD Congo, avec le volleyball-club La grâce et le volleyball-club La loi; le Cameroun qui aligne les F.a.p (Forces armées et Police), Littotime volleyball et Mayaking Evolution. Pour le Congo, les équipes sont toujours aux abonnés absents, depuis plus d'une décennie.

**Ligue départementale de handball de Brazzaville**

### Coup d'envoi du tournoi de mise en jambe

Le président de la Ligue départementale de handball de Brazzaville, Avicenne Nzikou, a donné, mercredi 5 mars 2025, Gymnase Nicole Oba, à Talangai, le coup d'envoi du tournoi de mise en jambe. C'était en présence de Parfait Malonga, directeur départemental des sports et de l'éducation physique, assisté de plusieurs autorités politico-administratives. Toutes les équipes de handball de la capitale participent à ce tournoi, suivant un calendrier établi par la ligue. Les équipes qualifiées aux compétitions africaines se disent satisfaites de la reprise des compétitions qui vont servir de tremplin à leur préparation.

**Handball féminin**

### Le Tournoi «I.h.f Trophy 2025» n'aura plus lieu au Congo

Brazzaville, la capitale congolaise, devrait accueillir, du mercredi 2 au dimanche 6 avril 2025, le Tournoi de handball féminin (cadettes et junior) «I.h.f Trophy», au titre de l'année 2025. Malheureusement, l'organisation de ce tournoi a été retiré par la Cahb (Confédération africaine de handball), d'après sa note portant le numéro 25-134 du 28 février 2025, signée par son secrétaire général, Charles Omboumahou, pour des raisons ainsi libellées. «En effet, selon les critères de l'I.h.f (Fédération internationale de handball), l'équipe seniors dames du Congo ayant participé au dernier championnat du monde, n'est plus éligible pour prendre part au Tournoi «I.h.f Trophy», au niveau des dames», indique-t-il dans son courrier, avant de s'excuser pour tous les désagréments que ce retrait pourrait occasionner.

Championnat national de football Ligue 1

# Etoile du Congo conserve sa place de leader, en battant le Fc avenir 1-0

**La 7<sup>ème</sup> journée du championnat national de football Ligue 1, s'est jouée le vendredi 28 février 2025 et le dimanche 2 mars, dans les deux zones (Zone A et Zone B) à Brazzaville et Pointe-Noire, sous la supervision de la Commission ad hoc dirigée par Wilfried Bruno Monka.**

Tout a commencé dans la zone A, avec la victoire de l'Inter-club devant Patronage Sainte Anne (1-0). L'As Otoho et la J.s.p (Peunesse sportive de Poto-Poto) ont fait un match nul (0-0). La J.s.t (Jeunesse sportive de Talangai) a infligé une raclée au Fc Racine (4-0). Diables-Noirs a battu le Cara (2-1). L'As Penarol est passée pieds joints devant l'As Juk (Jeunesse sportive de Kintélé) (3-1). L'Etoile du Congo, dirigée par Ghislain Ngapela, qui sort de la 7<sup>ème</sup> place il y a

deux journées, a confirmé sa première place, en venant d'a bout de l'Avenir Football club par (1-0). Dans la Zone B, à Pointe-Noire, le Fc Nathaly's a éclaboussé le Club des jeunes (5-0). Le V.club Mokanda a battu la R.c.s.t (3-0). On a enregistré aussi la victoire de l'Ac Léopards face à l'Inter-club (2-0). Les cinq premières équipes en tête de peloton dans chaque zone, à l'issue de la 7<sup>ème</sup> journée se présente comme suite:



L'Etoile du Congo.

- Zone A: Etoile du Congo en tête, talonné par Diables-Noirs, suivi de la J.s.p, la J.s.t et l'Inter-club.  
- Zone B: V.club Mokanda mène la barque en tête, suivi de l'A.c.j.m, Saint-Michel de Madingou, Nico-Nicoyé et le

Club des jeunes. La 7<sup>ème</sup> journée a été prolifique en buts, avec un total de 23 buts marqués. La 8<sup>ème</sup> journée débutera le vendredi 7 mars 2025.

Luze Ernest BAKALA